

# le quotidien du peuple

Organe central du PARTI COMMUNISTE REVOLUTIONNAIRE marxiste-léniniste

MERCREDI 14 NOVEMBRE 1979 - N° 993

Commission paritaire N° 56 942 Tél. 636.73.76.

2,00 F.

## ALSTHOM OU LA RAGE DE VAINCRE

3111 bulletins pour la poursuite de la grève. C'est l'explosion de joie parmi les travailleurs. La direction de l'Alsthom multiplie les bêtises ; une fois encore, elle avait fait des pieds et des mains pour l'obtenir ce vote ; le troisième. Cinglant camouflet. Après 44 jours d'occupation, la «grève du centenaire» s'est renforcée. Les votes successifs ont fait apparaître un nombre chaque fois supérieur de votants et chaque fois supérieur pour la grève. La direction d'Alsthom va-t-elle réclamer un quatrième vote ?

C'est d'abord ce qui frappe dans cette lutte des Alsthomiens : leur rage de vaincre, d'arracher les revendications pour lesquelles ils se battent depuis maintenant sept semaines. C'est d'ailleurs — plus largement — une caractéristique que l'on constate dans d'autres luttes : 8 semaines à Rhône-Poulenc Pont-de-Claix, par exemple. Dans les autres usines Alsthom, c'est la même chose : il y a déjà plusieurs semaines que ceux de St-Ouen défient la bourgeoisie qui n'ose pas leur envoyer ses flics. Il y a longtemps que l'on avait vu une grève aussi tenace, aussi résolue. Elle est à la mesure du mécontentement accumulé depuis des mois, des années par les travailleurs du fait de la politique d'austérité des Giscard-Barre et autres Ambroise Roux.

Et puis la démocratie ! Très vite à St-Ouen, il en a été question. L'idée du comité de grève — moitié de gars du syndicat, moitié de grévistes élus par leurs camarades d'atelier — a été adoptée par la masse des travailleurs ; et elle est rapidement rentrée dans la vie. A Belfort — peut-être du fait d'une expérience moins grande de la lutte — elle a mis un peu plus longtemps à se concrétiser. En tout cas, elle est bien réelle et visible à l'œil, cette exigence de démocratie ouvrière. Certains en ont été surpris. Sans doute la question se pose-t-elle de lui donner un contenu plus susceptible d'améliorer encore le rapport de forces. Par exemple, en parvenant, non seulement à proposer mais à faire reprendre des initiatives d'actions qui, réellement, fassent «monter l'action d'un cran» ; ou de plusieurs... Il reste en tout cas que l'on peut mesurer une nette progression de la conscience ouvrière sur la question de la démocratie dans la lutte.

Pour une fois perspicaces, les commentateurs des grands moyens d'information en sont arrivés à cette constatation : la grève à l'Alsthom est devenue un «test national». Oui, c'est vrai. Il est certain que le CNPF et le gouvernement ont directement pris les choses en main. Les Alsthomiens quant à eux ont conscience de la portée nationale de leur lutte. Le large soutien, qui dépasse de très loin le territoire de Belfort, montre également que de nombreux travailleurs, de nombreux militants regardent vers l'Alsthom et ne demandent qu'à se mobiliser pour les aider. Témoins par exemple, ces travailleurs de l'EDF de la région de Nancy qui ont refusé de couper le courant à l'usine Alsthom de Belfort comme l'avait demandé la direction.

Oui, il est possible de gagner ! Les ardoisiers d'Angers, les travailleurs de Merlin-Gérin et un certain nombre d'autres avec eux ont réussi à faire reculer leurs patrons. Ambroise Roux, ce grand patron des patrons, devra bien entendre raison. Sinon, les Alsthomiens pourraient bien finir par perdre patience.

Gérard PRIVAT

## La réponse du patronat et du gouvernement aux grévistes : les flics

- Ils envahissent les dépôts des Transports en Commun de Lyon
- Après le refus de toute concession, les patrons d'Alsthom exigent l'intervention policière



Un face à face entre les flics et les grévistes d'Alsthom à Belfort en fin de semaine dernière.

### Le Quotidien du Peuple révèle :

DEUX TEMOIGNAGES  
D'UKRAINIENNES  
SUR LA REPRESSION  
CONTRE  
LES NATIONALITES  
EN URSS

LIRE EN PAGES 10 ET 11

Dans la nuit de lundi à mardi les flics ont envahi les dépôts des Transports en commun de Lyon. Il y a une dizaine de jours c'est à plusieurs centaines qu'ils intervenaient contre les grévistes de Ducellier.

Non contents d'adopter une attitude d'intransigence provocatrice à l'égard de travailleurs qui en sont, à Alsthom ou à Ducellier, à de nombreuses semaines de grève, patronat et gouvernement font donner leurs flics espérant ainsi faire mettre à genoux les travailleurs.

Ni le «pourrissement», ni la répression ne sont venus à bout des grévistes de Ducellier dont la détermination s'affirme encore avec bientôt deux mois de grève.

A Belfort, mardi matin, il régnait une grande effervescence à la suite de l'échec des négociations qui se tenaient la veille à Paris, et dont le résultat n'a pas créé de surprise. Au meeting quotidien de 9 heures, tandis que certains représentants de l'intersyndicale laissaient entendre qu'en cas d'intervention des flics, il faudrait éviter des remous, les grévistes des piquets exprimaient leur volonté de recevoir les flics «comme il faut». En effet les patrons d'Alsthom ont exigé que ceux-ci interviennent.

Les intolérables atteintes au droit de grève ne peuvent trouver qu'une riposte et une détermination affirmée de la part des travailleurs engagés dans un combat acharné.

LIRE EN PAGES 3 ET 12

## ● Besançon : 6<sup>e</sup> semaine de grève des éducateurs spécialisés en formation

Chaque année, le centre de formation d'éducateurs spécialisés (IFES) de Besançon est secoué par un grave conflit. Le centre forme actuellement en trois ans une centaine d'éducateurs sélectionnés, ayant suivi des stages préalables.

Actuellement, ces éducateurs sont considérés comme des étudiants, donc non payés, alors qu'on exige d'eux 30 heures de présence minimum par semaine. Comment peuvent-ils vivre dans ces conditions ? Certains sont mariés, certains ont plus de 40 ans, la plupart ont plus de 21 ans. Alors chaque année, ils protestent et ils réclament. Chaque année, c'est le refus de les considérer comme des travailleurs en formation au même titre que ceux qui fréquentent la formation professionnelle, FPA par exemple : au mieux quelques bourses sont octroyées, 500 francs par mois environ. Cette année, le conflit se durcit et se prolonge. Ils n'ont pas voulu rester isolés dans leur centre qu'ils ont cependant couvert de banderoles : ils ont manifesté en ville et à Paris, ils ont bloqué des trains, investi le clocher en face de la mairie et fait la grève de la faim. Ils ont reçu le soutien de la CGT et même un accord de principe des responsables locaux du CREAL qui s'occupe de leur emploi. Mais les grévistes ont l'impression que chacun se renvoie la balle entre Besançon et Paris.

## ● Grand canal Rhin-Rhône... grande manœuvre

Tandis que les compagnies nationales du Rhône s'activent pour obtenir l'extension de la concession des travaux (entre l'Alsace et Beaune en passant par la vallée du Doubs), le ministre des transports, monsieur Joël Le Theule a annoncé un débat sur ce sujet à l'assemblée nationale avant la fin du mois. De leur côté, les opposants au grand canal se sont réunis sous l'égide de CLAC (Comité de liaison anticanal) et rappellent les motifs de leur opposition, ils demandent une nouvelle fois aux responsables (municipalités, parlementaires etc...) de se prononcer résolument contre ce projet. C'est ce qu'ont fait des dizaines de municipalités et d'organisations syndicales (CFDT, CGT) ou politiques en faisant notamment un recours au conseil d'Etat.

La municipalité de Besançon vote une nouvelle fois en faveur du Grand canal.

Appelé à en discuter au Conseil, la majorité socialiste rejeta le principe de l'opposition au projet de Grand Canal, sous le prétexte que cette opposition n'a « aucune chance sur cent mille d'aboutir », elle fait seulement quelques réserves sur son financement par la Région.

Correspondant BESANÇON

## Centrales nucléaires

### L'EDF veut faire vite

# PLUSIEURS MORTS PAR MOIS SUR LES CHANTIERS

Samedi matin, un agent EDF a été tué et un autre blessé, sur le site du réacteur n°3 de la centrale nucléaire de Bugey. Tous les deux travaillaient sur un des générateurs de vapeur du réacteur, en panne depuis un mois. C'est là qu'ils ont respiré de

Ces deux « accidents » à quelques semaines d'intervalle soulèvent de graves questions. Comment se fait-il qu'on envoie des agents EDF sur ces réac-

teurs qu'ils connaissent peu, sans qu'aucune précaution particulière ne soit prise ? Les dangers de l'azote, quand il se trouve en concentration importante,

l'azote, en quantité importante. Il y a tout juste trois semaines, un autre agent EDF était mort dans des conditions similaires, sur un réacteur du Tricastin.

ne sont-ils pas connus ? Peut-on dire, comme le fait EDF, que la panne actuelle, due à une fuite d'eau radioactive précisée sur un générateur de

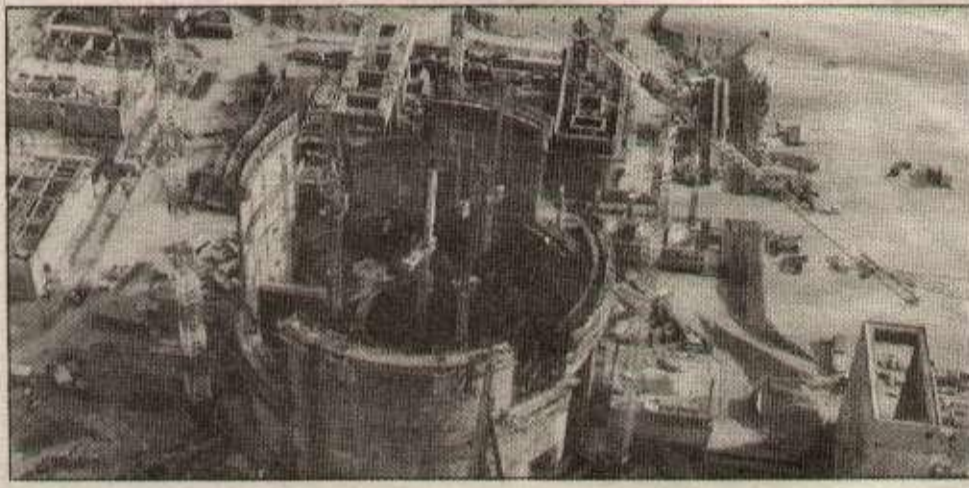
vapeur, n'est qu'un « incident de routine » ? D'autant plus que les réacteurs 3, 4 et 5 ont tous eu des pannes...

Incontestablement, même si tous les accidents qui surviennent dans les centrales ne sont pas directement d'origine nucléaire, leur multiplication dénote une aggravation des conditions de travail, à la fois sur les chantiers de centrales en cours de construction, et sur les sites qui fonctionnent déjà.

Les informations données à ce sujet par EDF elle-même sont accusatrices. Pour les mois de juillet et août, 4 ouvriers sont morts : 2 au Blayais, 2 à St-Laurent. Il faut aussi parler des « nuisances » de plus en plus insupportables sur les chantiers, avec l'utilisation maintenant généralisée de marteaux pneumatiques sans silencieux, avec les travaux de soudure qui dégagent des gaz particulièrement nocifs, sans qu'une bonne ventilation soit assurée. Il y a aussi l'encombrement très important de sites comme celui de Dampierre, générateur d'accidents. Là encore, c'est la vitesse d'exécution qui commande tout, et vu le retard général pris par la construction des centrales, on met les bouchées doubles !

« Incidents de routine », « maladie de jeunesse des centrales », on ne peut accepter ces termes quand la vie de travailleurs est en danger !

M.C.



## nucléaire en bref... nucléaire e

### ● Progression de la CFDT :

La CFDT a été le seul syndicat à progresser à EDF-GDF, lors de l'élection de représentants le 8 novembre. Elle gagne 2,5% des suffrages exprimés, par rapport à 1976. Elle indique qu'« un tel déplacement des voix dans une élection à EDF est sans précédent depuis 25 ans (...) Elle devient la première organisation syndicale dans les centrales de Gravelines (55,3 % des suffrages exprimés) et de Tricastin (45,22 %), où elle a mené seule l'action contre le chargement précipité

### et autoritaire des « réacteurs fissurés »

● Une agence nationale pour stocker les déchets :

Andra, tel est le nom de la nouvelle agence chargée du problème des déchets nucléaires, présidée par l'administrateur du CEA. Son travail consistera à concevoir et implanter des centres de stockage, à régler les problèmes de conditionnement, à rechercher de meilleurs procédés...

### ● Fissures à la centrale de Dampierre-en-Burly :

La CFDT de la centrale de Dampierre demande

l'ajournement du chargement du réacteur n°1, après la découverte de très nombreuses fissures du même genre que celle de Gravelines et de Tricastin, d'une longueur de 16 à 21 millimètres. Le chargement est prévu pour cette semaine.

### ● Cinq ans pour décontaminer Three Mile Island :

Cinq ans, c'est ce qu'il faudra pour décontaminer la centrale, après l'accident du 28 mars, il est par ailleurs question de transférer les installations, et de les faire fonctionner... au charbon.

« Le pull-over rouge ». Un titre de livre, mais aussi le titre du dernier film de Michel Drach. Ce film, comme le livre de Perrault sur le même sujet, est directement inspiré de l'assassinat d'une fillette, M.D. Rambla, dont le corps avait été retrouvé dans un bois près d'Aubagne. Un jeune homme de 22 ans, Christian Ranucci, avait été accusé de ce meurtre et guillotiné à Marseille le 27 juillet 1976. Le livre de Gilles Perrault décortiquait l'ensemble de la procédure judiciaire, recoupait les différents témoignages, disséquait les rapports de police, et concluait sur une hypothèse argumentée : la culpabilité de Ranucci n'est pas établie.

Le film de M. Drach reprend pour l'essentiel le contenu du livre, mais postule d'emblée l'innocence de Ranucci. « Le pull-over rouge » est diffusé depuis le 7 novembre dans une douzaine de salles de Paris, mais un arrêt de la Cour d'Appel de Paris vient d'estimer que le film devait subir, d'ici le 14 novembre, la suppression de quatre séquences mettant en scène la famille de la victime. Ainsi qu'un avis, dès le générique, indiquant cette censure. Censure, car tel est le mot qu'il faut employer. Bien sûr, nous ne visons pas là la famille de la jeune victime qui a estimé devoir demander la saisie de ce film, car il portait « atteinte à sa vie privée ». La douleur invo-

quée, les risques de perturber un de leurs fils, cela ne peut être mis en cause.

Par contre, le réquisitoire de l'avocat général, lui, est doublement inquiétant. Monsieur le Censeur Général reproche au « Pull-over rouge » d'être un film de « caractère polémique dans le but de sensibiliser l'opinion publique au problème de la peine de mort ». Alors, s'il n'est pas question de saisir ce film — les remous seraient très importants — on coupe des passages. Certes, les séquences ôtées ne dénaturent pas l'essentiel du film. Et c'est bien cela qui est surprenant : il semblerait que ces magistrats-censeurs aient plutôt voulu démontrer leur pouvoir de censu-

A propos du film « Le pull-over rouge ».

## MESSIEURS LES CENSEURS...



Christian Ranucci

re que d'accéder aux requêtes de la famille Rambla. M. le Censeur Général est même allé de son couplet sur l'honneur de

la magistrature et de la police, mis en cause selon lui dans ce film. Et pour montrer qu'on ne saurait impunément bafouer la justice et les magistrats, qu'il ne peut être question de mettre en cause une décision judiciaire de couper la tête à un présumé coupable, on fait jouer les grands ciseaux.

Dangereuse décision : qualifier un film de « polémique », l'accuser de sensibiliser le public à la peine de mort, cela n'ouvre-t-il pas la porte à d'autres accusations, à d'autres anathèmes, sur les nombreuses remises en cause d'aspects de la vie quotidienne de la France capitaliste de 1979 ? Rappelons-nous les « bib-bip » qui ont dû remplacer le mot « Sac » (Service d'Action Civique) dans le film d'Y. Boisset sur le juge Renaud. Ainsi, comme pour le « pull-over rouge », existeraient-ils des sujets que l'on ne peut

pas aborder dans la France giscardienne ?

Démontrer que C. Ranucci n'était peut-être pas coupable, et qu'on a coupé la tête à un homme n'est pas, semble-t-il, du goût de ceux qui n'ont toujours pas mis la main sur tous les assassins de militants depuis quelques années. Et pourtant, ceux-là, leur culpabilité ne peut être mise en cause !

La décision de la Cour d'Appel de Paris doit être perçue à sa juste mesure : une censure insupportable dans son principe.

Grave est aussi l'interdiction opérée par certains maires de diffuser ce film dans leurs communes. Ces messieurs, tous membres de la Majorité Présidentielle, entendent éviter des « troubles publics ». Les loups aboient avec les loups...

Michel BERTEL

# Alsthom : la direction décide d'engager la procédure d'évacuation de l'usine LUNDI : ACTION «COUP DE POING» A LA RECETTE MUNICIPALE DES IMPÔTS

L'action «coup de poing» de lundi matin, est significative à plus d'un titre. Elle intervient alors que l'intersyndicale s'est rendue à Paris pour obtenir d'illusoires concessions de Schulz, PDG du groupe Alsthom-Atlantique comme si ce dernier ne soutenait pas sans faille depuis le début l'intransigeance de son collègue local, Dufour.

Pour les grévistes qui étaient rue de Turenne, c'est sans ambiguïté une manière de dire «nous ne faisons aujourd'hui confiance qu'à un durcissement de l'action pour obtenir nos revendications». Il est important de savoir que ce coup de poing intervient après une période intense de réflexion de la frange la plus dure des grévistes. Celle-ci tourne autour du thème «qu'est-ce qu'une action efficace aujourd'hui?»

## QU'EST-CE QU'UNE ACTION EFFICACE ?

Les propositions d'action un peu désespérées, sont de plus en plus marginalisées. De plus en plus, l'idée qu'il faut faire parler de soi, en faisant mal au patronat sans nuire à la population, prend le dessus. Par exemple, l'occupation des gares, sans être formellement rejetée, suscite maintes interrogations. Certes, on porte un coup à l'activité économique, on fait parler de soi en bloquant le

Reportage de François MARCHADIER

## DIALOGUES ENTRE GRÉVISTES

A chaque repas, les discussions vont bon train au réfectoire entre les grévistes. Voici un dialogue entendu entre un ouvrier CGT, appelons-le Didier et un agent technique tout nouvel adhérent à la CFDT. Appelons-le Jean-Paul.

**Didier (CGT) :** Je suis à la CGT depuis longtemps. J'ai même été délégué plusieurs années. J'ai cessé de militer quand il m'est apparu que vraiment la CGT faisait trop de politique. A partir de 1972 environ. En 1978, vraiment, il y sont allés un peu fort... Et qu'on ne me raconte pas d'histoire, c'est le PCF qui est responsable de l'échec.

**Jean-Paul (CFDT) :** Je suis OK avec toi que Marchais, il ne veut vraiment pas changer grand chose. Mais ce que je voulais te dire aussi, c'est que de la politique, tu en fais toujours que tu le veuilles ou non.

**Didier :** En tout cas cette grève, c'est fou ce qu'elle nous a permis de rencontrer du monde qu'on ne connaissait pas. J'ai même retrouvé des gars avec qui j'étais à l'école il y a plus de vingt ans et qui travaillent à l'Alsthom...

**Jean-Paul :** Ce qui est formidable aussi, c'est l'évolution des mentalités dans un conflit comme celui-là. Avant cette grève, je ne parlais jamais politique, je n'étais pas syndiqué. Je débrayais bien 1/2 heure de temps en temps quand les copains sortaient aussi.

**Didier :** ...Oui, quand il y avait un rayon de soleil...

**Jean-Paul :** Oui, je te l'avoue, j'étais comme ça. Eh bien, j'ai complètement changé.

La discussion porte

maintenant sur l'intervention policière toujours possible. Après un échange de point de vue sur cette question Jean-Paul reprend la parole :

**Jean-Paul :** Ce qu'il y a surtout, à mon avis, c'est qu'il faut travailler pour l'après-grève. Il faut rassembler des gars pour continuer la lutte ensuite.

**Didier :** Oui, mais la plupart des gars qui se manifestent aujourd'hui, disparaîtront après le conflit, ils ne voudront plus rien faire.

**Jean-Paul :** Un certain nombre peut-être, mais pas tous. Il faut constituer un noyau. On ne se fait pas d'illusion, on y arrivera progressivement. Moi je me représente un peu les choses comme ça : devant nous, on a une feuille blanche. A chaque fois, on fait une trace ; c'est ça qui est important, faire une petite marque noire qui ne disparaîtra plus. Un jour, la feuille sera toute noire...

## LES OUVRIERS ET LES PAYSANS SONT LA BASE DE LA SOLIDARITE

Didier raconte qu'il est allé récemment dans un petit village du Doubs chercher du ravitaillement.

**Didier :** Là-bas, j'ai rencontré un paysan. Un petit, il a une dizaine de vaches. Il m'a dit : «Pourquoi vous êtes en grève, vous êtes bien à l'Alsthom. Et puis, de toute manière, vous êtes payés». Je lui ai dit : «On est payé ?» Il m'a dit : «Oui, par le chômage...»

Après cela, j'ai rencontré un gars dont le fils travaille à Alsthom ; lui, rien à dire : il avait bien compris. Mais l'après-midi, j'ai ren-

contré un autre. Il me dit : «Pendant la grève, ce sont les syndicats qui vous payent?»

**Jean-Paul :** C'est pas croyable. Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour les informer ?

Il est suggéré qu'une voiture sonne parcourt les villages. Mais Didier fait remarquer que ce n'est pas suffisant surtout que certaines fer-

## VOLONTE DE DURCIR L'ACTION CONFIRMEE LUNDI

Ce lundi, cette volonté de durcir l'action a été confirmée à midi sur «Radio-Alsthom» par un porte-parole de la CFDT : «la direction ne nous laisse plus le choix des actions» a-t-il notamment déclaré. Compte-tenu de l'entêtement borné de la direc-

tion, ce n'est évidemment pas une ou deux actions dures qui vont la faire reculer. Cela implique que les grévistes se posent la question d'une action par jour, tandis que d'autres parlent d'en exécuter plusieurs quotidiennement.

Outre la question du durcissement de l'action, de plus en plus de grévistes s'interrogent sur ce qui est fait pour recevoir les gardes mobiles, quand Bonnet les lâchera sur l'usine. Pour le moment, une foule de conceptions contradictoires courent sur cette question : comment pourrait-il en être autrement, alors qu'aucun débat associant le maximum de grévistes n'a été organisé sur cette question importante. Un gars des piquets jugeait la déclaration de Lacaille, responsable CGT de l'Alsthom-Belfort, en visite au siège du groupe «nous répondrons à la force par la force s'il le faut», comme une forfanterie ne portant pas à conséquence. «En parole, ils promettent toujours beaucoup, mais au moment d'agir, on l'a encore vu samedi dernier, il ne faut plus compter sur eux».

Sur cette question aussi, de la riposte qu'il faudra, tôt ou tard, probablement apporter aux flics, si ce ne sont pas les grévistes des piquets qui prennent les choses en main, qui le fera à leur place ?



## Coup de poing alsthomien RUE DE TURENNE, LES DOSSIERS PV SONT PASSÉS PAR LA FENÊTRE

«Ca faisait longtemps que l'on en discutait de faire cette action». Un gréviste d'un des piquets les plus offensifs et les plus imaginatifs explique ainsi le choix du coup de poing de lundi matin. Une employée raconte l'action...

«On s'était donné rendez-vous à une cinquantaine à l'hôtel des impôts ce matin à 10 heures. Quatre grévistes devaient entrer les premiers pour neutraliser le stand et tenir les portes ouvertes. Mais l'action n'a pu se dérouler comme prévu. Les premiers d'entre nous étaient là, que déjà les rideaux métalliques de l'hôtel étaient abaissés. On était furieux, on est alors rentré au piquet et on a discuté entre nous. C'est là que l'on a déterminé un autre objectif, celui de la recette principale des impôts, rue de Turenne.

Pendant qu'une partie du commando faisait tourner les renseignements généraux en rond, et les entraînait sur une fausse piste, les autres sont entrés dans la recette principale «côté PV». On a expliqué aux employés pourquoi on faisait ça, et on a foutu les dossiers par la fenêtre. Tout s'est passé en quelques minutes et quand les flics sont arrivés, il était trop tard pour eux. En rentrant, on est passé par la préfecture ; trois cars de gardes mobiles stationnaient devant. Le matin, on avait remarqué qu'il n'y en avait aucun.

mes sont isolées.

**Didier :** On pourrait projeter un diaporama sur notre lutte avec une discussion...

**Jean-Paul :** Oui, c'est vrai que beaucoup de paysans ne sont pas informés de nos problèmes. De notre côté, nous ne connaissons pas forcément les

difficultés que rencontrent tous les corps de métiers. Tiens, par exemple, tu connais les problèmes des enseignants, toi ?

**Didier :** Je m'y intéresse un peu parce que mon fils est au lycée technique... Mais ce n'est pas pareil, les ouvriers et les paysans sont la base de la société.

## «Ne touchez pas aux travailleurs de l'Alsthom»

En direct du Congrès de la Fédération métallurgie CGT, André Sainjon, le secrétaire national sortant, a notamment déclaré pour Radio-Alsthom : «Nous avons adopté une déclaration dans laquelle nous mettons en garde le gouvernement et la direction générale de l'Alsthom-Atlantique, au cas où ils utiliseraient les forces de répression. Ils doivent savoir que cela entraînerait une riposte immédiate et unitaire de toute la métallurgie. Il faut perdre l'habitude de régler des conflits par la répression. Ne touchez pas aux travailleurs de l'Alsthom !» André Sainjon a également annoncé que le Congrès avait débloqué un demi-million de centimes pour la caisse de grève.

## Le pas de Géhant

Le maire de Belfort, Géhant, (CERES) a proposé lors d'une réunion des Etats-Généralux, regroupant notamment tout ce que le territoire compte de notables, que les Belfortains envoient une carte postale à l'Elysée priant Giscard : «d'user de sa haute autorité pour obtenir de la direction d'Alsthom-Atlantique, des propositions satisfaisant les travailleurs de l'entreprise en grève voici plus de 46 jours».

## La journée départementale

C'est finalement jeudi que se tiendra la journée départementale de lutte avec blocus de Belfort toute la journée. Plusieurs manifestations convergeront au centre ville. Cette initiative ne soulève pas l'enthousiasme des gars du piquet à l'Alsthom, car ils craignent en effet que ce soit encore une promenade. De la même manière, l'intersyndicale n'engage qu'elle-même quand elle affirme, que si les flics interviennent, les grévistes quitteront les lieux sans affrontements. Aux piquets, ce n'est pas de cet oeil qu'on voit les choses...

## LUTTES OUVRIERES

Berliet-Vénissieux : début octobre, une nouvelle tombe dans les ateliers de Renault-Véhicules-Industriels à Vénissieux, près de Lyon. C'est l'annonce officielle du licenciement de quatre délégués syndicaux. Motif invoqué par Boulin : avoir participé au printemps 1979 à une occupation du bureau du directeur. Aussitôt des débrayages, des manifestations dans les ateliers, puis une grève totale durant quatre jours, traduisent l'ampleur de la mobilisation des travailleurs de RVI. Pour ces derniers, il est clair que la direction en frappant la tête des syndicats (l'un des licenciés est le secrétaire du syndicat CGT de RVI) remet gravement en cause les traditions de lutte et d'organisation des travailleurs acquises de longue date.

Outre que cette répression survient à un moment où aucune des revendications n'a été satisfaite depuis des années, c'est aussi le moment où RVI est engagé dans la restructuration de différents secteurs, et cette attaque annonce évidemment de nouvelles menaces pour les travailleurs. La mobilisation des gars sera massive : 90% de grévistes sur la dizaine de milliers de travailleurs de Vénissieux.

Pourtant, quelques jours après ces grèves totales, le syndicat CGT appelle à changer de tactique : pour ne pas tomber dans la « provocation », pour ne pas écouter les anarchistes qui veulent occuper la boîte (sic) et tout casser (sic), il faut pratiquer le harcèlement car la lutte sera longue... Ce discours sera immédiatement relayé par le PCF.

## NE PAS BLOQUER LA PRODUCTION

Résultat : les derniers débrayages de 2 ou 4 heures ne sont suivis que par 30% des travailleurs, puis disparaissent pour laisser la place à des opérations de « sensibilisation » à FR3, à l'aéroport de Satolas, à la gare de Perrache... comme l'indique dans le texte ci-dessous les camarades du PCRml de Berliet, sous prétexte d'économie des forces, aucune action d'ampleur visant la production n'a été engagée. Il semble même que l'idée de bloquer la production effraie au plus haut point certains responsables syndicaux. On pouvait même lire dans un tract syndical les phrases suivantes : « Bloquer la production ? Oui, certes, mais actuellement, est-ce le seul élément déterminant ? D'autres possibilités d'action existent, à nous d'y réfléchir. A aucune suggestion n'est à rejeter ».

Mais pourquoi le blocage de la production ne serait-il pas une arme valable à Berliet, alors que cette action élémentaire, employée depuis des années dans les usines, reste évidemment payante pour faire céder les patrons ? La réponse est dans l'argumentation assénée depuis des mois par le PCF : Giscard-Barre, Zanotti (le PDG de RVI)... etc veulent « brader » le poids lourd français, au profit des groupes, notamment allemands.

## SAUVER LE POIDS LOURD

Il faut donc « sauver » les camions français, développer la production, « améliorer la productivité et la compétitivité » et convain-

cre les patrons d'acheter des poids-lourds des chaînes de Vénissieux.

Comme si le sort des travailleurs était lié à la bonne marche d'une entreprise capitaliste plutôt qu'à leurs luttes ! Comme si les travailleurs devaient quémander de leurs patrons plus de camions à assembler pour gagner de meilleurs salaires !

## ESCALADE A RVI

Le tract de l'UGICT-CGT est clair : « Les frères Willot doivent acheter leurs 500 camions à RVI ». Le tract poursuit : « Dans le même temps où les frères Willot annonçaient le coup bas contre l'industrie française du poids lourd, monsieur Boulin, à sa façon, portait la même estocade à l'entreprise en autorisant le licenciement des quatre responsables syndicaux de RVI ; Quel ensemble !!! »

Un autre tract syndical, diffusé récemment expliquait que le licenciement des 3 délégués CGT était une étape pour porter un coup plus fort à l'entreprise... Ainsi donc, l'attaque intolérable contre une organisation syndicale ne serait pas un coup porté aux travailleurs, à leurs luttes, mais un « coup bas contre le poids lourd français ». Curieuse logique !

Mais il n'y a pas que cela : puisqu'il faut « faire un bon produit qui se vende », puisqu'il faut produire 75 000 véhicules par an, il n'est effectivement pas possible de cesser la production en faisant grève !

## RVI VENISSIEUX

## UNE LUTTE BRADEE AU NOM DE L'INTERET

## NATIONAL

Par Michel BERTEL

## CRUEL DILEMME

Depuis plus d'un mois, les délégués licenciés rentrent chaque jour dans leurs ateliers. Ils se rendent même aux diverses réunions avec la Direction, comme le Comité d'Etablissement... etc. Malheureusement, le PDG de RVI suspend invariablement ces réunions, et la CGT est obligée de « demander » aux licenciés de se retirer pour ne pas entraver le bon déroulement du CE. C'est pour le moins évoluer sur une corde raide : imposer les délégués licenciés au CE, tout en veillant particulièrement au bon fonctionnement de cet organisme, cruel dilemme !

Sinon, aucun camion ne sera produit, et cela va aggraver la situation du poids lourd français ! Tel est l'aboutissement logique de la campagne pour « sauver » le PL contre les « bradeurs vendus à l'étranger ». On comprend dès lors l'aversion de certains responsables syndicaux à faire mal aux patrons de RVI.

On s'en doute, la voie engagée depuis quelques semaines à Vénissieux n'est pas la voie de la lutte. Et ce sont bien les travailleurs qui en font les frais, leurs salaires, leurs emplois futurs, comme les organisations de classe qu'ils se sont donnés.



Faudrait-il enterrer la lutte pour que vive RVI ?

## Qui brade quoi ?

L'enjeu est assez clair, pour les travailleurs de R.V.I. après l'annonce des licenciements : défendre les délégués, c'est défendre nos libertés pour lutter contre l'austérité ou bien laisser pourrir l'affaire, c'est brader un outil de lutte (les syndicats) et faire les frais d'une restructuration capitaliste.

Et pourtant, on est passé en une semaine d'une situation de mobilisation consciente et générale, à des opérations peu suivies, des grèves, des apparitions à FR3, dans la rue, à l'aéroport, à Perrache, etc... tandis qu'aucun coup réel n'était porté aux profits de l'entreprise, à la production. Beaucoup d'apparition, beaucoup de discours, beaucoup de pétards mouillés pour pas grand chose, sinon une mise en scène pour des manœuvres politiciennes...

## POURQUOI EN ARRIVONS-NOUS SI RAPIDEMENT A CE STADE DE POURRISSEMENT DE LA LUTTE ?

La réponse se trouve par exemple dans un tract diffusé massivement et qui explique : « La direction ne comptait-elle pas que sous le coup de la colère, les travailleurs partent dans une grève illimitée permettant ainsi le lock-out et faisant porter aux organisations syndicales et aux travailleurs toute la responsabilité du démantèlement de l'entreprise ».

Cet argument qui a servi à justifier le retour aux débrayages morcelés comme pendant les grèves du printemps, est la cause de la démobilité (réduite jusqu'à 25 % dans certains secteurs dès la fin de la 1<sup>ère</sup> semaine).

## SOYONS CLAIRS :

Qu'à chaque fois que les travailleurs luttent, le patronat et le gouvernement les accusent de provoquer l'inflation ou la chute de l'entreprise, cela est une chose et cette chose s'appelle du « chantage ».

Mais devrions-nous nous soumettre à ce chantage parce que le PCF et les représentants de l'UGICT-CGT l'ont baptisé « provocation ». C'est vraiment comme si l'on voulait nous faire croire qu'on peut changer la ferraille en or par la simple vertu d'une formule.

Cette sorte d'alchimie d'un autre âge, loin de couvrir d'or, nous enferme dans la logique suivante : Brader les délégués... brader les luttes... pour sauver la production, sauver le poids lourd, sauver les profits.

La raison essentielle du bradage incessant de nos luttes, c'est bien que le PCF et les représentants de l'UGICT-CGT déploient leurs banderoles dans nos manifestations, monopolisant les micros et les camions à FR3, nous inondent de tracts, de badges et journaux divers, bref entendant se servir de nous dans le seul but de présenter (et qu'on écoute) leurs solutions économiques à la crise du capitalisme. Ils hurlent à tue-tête que : « Les Willot doivent acheter leurs 500 camions à R.V.I. »... « qu'il faut reconquérir à 55% le marché national » pour « qu'on ait du travail »...

A-t-on déjà entendu un patron dire : « Je viens d'arracher un nouveau marché, je vais pouvoir augmenter mes chers ouvriers, je vais embaucher, je vais leur accorder la 5<sup>ème</sup> semaine de congé ??? »

Non, le patron pense à « ses affaires », à l'argent, au profit réalisé. Client ou pas, le patron sait que s'il veut vendre, il doit trouver un moyen de nous faire produire au moindre coût. Le reste n'est que baratin ou affaire de gestion qui peut être plus ou moins bonne. Ce qui compte pour le patron c'est la production.

Mais ça c'est aussi notre domaine. A la différence des ITC qui gèrent, nous produisons la marchandise. Et nous avons pu nous rendre compte que produire la marchandise et en bénéficier à la sortie, ça ne s'est jamais vu... et ça ne se verra jamais sous le capitalisme.

UGICT-CGT

le 15 octobre 1979

## LES WILLOT DOIVENT ACHETER LEURS 500 CAMIONS A RVI

Après l'action vendredi matin des techniciens et agents de maîtrise de Vénissieux, St-Prisest pour :

- annulation des mesures de licenciements,
- négociations des revendications,
- des mesures pour l'avenir du poids lourd.

Une forte délégation de l'UGICT-CGT s'est rendue à UNITEX (Chambre Patronale Lyonnaise du Textile) dont les membres les plus influents au niveau national sont les frères Willot.

Cette délégation de l'UGICT-CGT, à laquelle participaient des responsables du syndicat CGT des employés, a reçu l'appui, par leur présence :

- du syndicat CGT du Textile
- de l'Union locale CGT de Vénissieux
- de l'Union départementale CGT
- du Comité Régional CGT.

Notre délégation a été reçue par un représentant des patrons du textile.



## Nous avons exigé

Que soit transmise aux frères Willot notre protestation et que la commande des 500 véhicules à Mercedes soit annulée au profit du Poids Lourd français.

# PCF : Y-A-T-IL UNE «AFFAIRE FISZBIN» ?

Le PCF aurait-il lui aussi son «affaire» ? On serait tenté de le penser au vu des remous qui agitent aujourd'hui la fédération de Paris, et qui viennent de trouver un spectaculaire développement lors de la réunion du comité central qui s'est tenu la

Le compte-rendu de la dernière réunion du CC du PCF, les 7 et 8 novembre, réserve une surprise : une page entière pour reproduire une «information» de Paul Laurent à propos de «la réunion du Bureau politique et du secrétariat de la fédération de Paris du 11 janvier 1979 et ses suites». L'Humanité publie conjointement une résolution du CC, qui approuve les termes de «l'information», tout en précisant que cette résolution «a été votée à l'unanimité moins une voix contre, celle du camarade Henri Fiszbin».

Pour comprendre ce qui se passe, revenons en arrière, jusqu'aux législatives de mars 1978, qui décidément, marquent le point de nombreux problèmes au sein des partis de gauche.

Mars 1978, c'est globalement la défaite de la gauche, mais c'est aussi le très sensible recul du PCF dans la région parisienne : de 4 à 10% en moins pour la banlieue, et quatre sièges perdus à Paris, dans les 11<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> arrondissements.

Seuls Paul Laurent et Gisèle Moreau échappent au massacre. Dans le cadre de la crise globale qui va secouer le PCF, les interrogations chez les militants parisiens vont très largement se nourrir de cet échec électoral spectaculaire. La première explication avancée par la direc-

tion — modification de la composition sociologique de la capitale — est refusée par tous : trop simpliste, elle ne prend pas en compte les reculs dans les banlieues ouvrières. Le deuxième semestre de 1978 sera marqué à Paris par de très vives contradictions, où les intellectuels concentrés dans la capitale se mettront en avant. Des contradictions qu'il faut sinon résoudre, du moins maîtriser, avant le 23<sup>e</sup> congrès prévu en mai 1979.

## OPPORTUNISME

C'est le but d'une réunion, celle-là même qui a été évoquée au CC, entre le bureau politique et le secrétariat fédéral de Paris, le 11 janvier. Les interprétations sur cette désormais fameuse réunion sont différentes, et font naître «l'affaire Fiszbin». Pour le BP, la discussion n'a fait que confirmer le bien-fondé de l'analyse de la direction fédérale : à Paris plus qu'ailleurs, les militants sont perméables «au pilonnage idéologique de l'adversaire», et cette perméabilité s'est traduite «pour l'essentiel par une interprétation opportuniste du 22<sup>e</sup> congrès». Pour Fiszbin, et la majorité des membres du secrétariat fédéral, il y a bel et bien eu condamnation explicite de la politique suivie par la fédération ces deux dernières années. Divergences d'appréciations, donc, avec cependant un fait indéniable : au soir du 11 janvier, Fiszbin est «démissionné», officiellement pour raison de santé (il est effectivement malade) et remplacé par le responsable de France-Nouvelle, Henri Malberg. Dans les semaines qui suivent, la majorité des membres du comité fédéral démissionnent à leur tour. L'affaire semble s'arrêter là ; houleuse, la conférence fédérale n'en adopte pas moins, majoritairement, les textes préparatoires au 23<sup>e</sup> congrès, celui-ci voyant par ailleurs la réélection de Fiszbin au CC.

Pourtant, il semble bien, selon de nombreux militants du PCF généralement bien informés de ces affaires de couloirs, que les démissionnaires aient continué à se voir, pour préparer ce qu'ils appellent leur «réhabilitation». L'affaire ressurgit ainsi à la fin du mois d'octobre, lors d'un comité fédéral auquel assiste Paul Laurent. Selon un procédé décidé en vogue dans la bourgeoisie, «on» informe certains journaux (Libération et le Nouvel Observateur) pour que l'affaire soit mise sur la place publique. Le comité central des 7 et 8 novembre constitue le der-

nière semaine. Il ne s'agit évidemment pas d'une affaire immobilière, ni même, semble-t-il, d'une affaire véritablement politique. Reste les affrontements entre les hommes, plus nombreux qu'on ne le pense au sein du groupe dirigeant du PCF.



Que cache donc ainsi Henri Fiszbin ?

nier en date des épisodes : à l'unanimité moins la voix de Fiszbin, il affirme — qu'il y a bien eu «opportunisme», — que la direction fédérale n'en est pas l'unique responsable, — que Fiszbin et les démissionnaires ont tort de s'opposer à ce jugement, et qu'ils ne sauraient être «réhabilités». Le prochain épisode pourrait avoir lieu dimanche 25 novembre, quand se réuniront les «conférences d'arrondissement» du PCF à Paris.

## LES INGREDIENTS D'UNE «AFFAIRE»

L'affaire est évidemment pleine d'ombres. S'agit-il de la concrétisation de divergences politiques, d'une sorte de lutte de lignes au sein du PCF ? Encore faudrait-il discerner quelles lignes politiques sont en présence. L'attitude de la direction parisienne du PCF, en 1977 et en 1978, a été totalement conforme aux orientations du 22<sup>e</sup> congrès.

S'agit-il d'un nouvel épisode de l'obscur lutte qui opposerait Marchais, Laurent, Leroy, et quelques autres ? Sans nier une seconde les rivalités entre hommes à la direction du PCF, laissons à la presse social-démocrate ces supputations sur l'existence de «durs» et de «libéraux», place du colonel Fabien.

L'explication est peut-être plus simple.

En pleine crise du PCF, les modifications apportées sur son action, à la direction fédérale, et le jugement porté sur son action, avaient un double but : d'une part, justifier à bon compte les reculs électoraux, en le mettant sur le dos d'une «mauvaise» application de la ligne. D'autre part, singulariser la fédération de Paris, la présenter «par définition» comme une fédération à problème... de par la présence de nombreux intellectuels dans ses rangs ; du coup, la crise globale du PCF était réduite à la simple agitation d'intellectuels soumis au «pilonnage» de l'idéologie parisienne. Fiszbin a été immolé sur l'autel des intérêts supérieurs de la direction du PCF.

Le problème, c'est qu'il ne l'a pas accepté, allant même jusqu'à refuser les responsabilités nouvelles qui lui étaient proposées, notamment celle du travail parmi les employés au sein du secteur entreprises.

Et là se trouvent réunies les conditions d'une «vraie» affaire. Quand le linge sale ne se lave plus dans les couloirs, mais sur la place publique...

Nicolas DUVALLOIS

## Lois bonnet-Stoléro

# Procédure inhabituelle au Sénat

Le ministre de l'Intérieur a provoqué une innovation en demandant au Sénat de voter contre le projet gouvernemental sur les conditions d'entrée et de séjour des travailleurs immigrés, projet que le Sénat avait préalablement amendé. Les partis de gauche s'abstenant, 110 sénateurs de droite ont voté contre le projet, qui a donc été repoussé, selon les vœux du gouvernement (notre édition datée de vendredi).

Pour comprendre ce qui s'est passé dans ce vote sans précédent, il faut rappeler la procédure habituelle par laquelle les lois sont adoptées. Après le dépôt du projet ou de la proposition de loi, le texte est étudié par la commission des lois de chaque assemblée, qui fournit un rapport. La loi est discutée, éventuellement amendée par l'une des assemblées. L'autre assemblée discute sur la base du texte tel qu'il a été amendé par la première. Si les deux assemblées ne parviennent pas à se mettre d'accord sur un texte commun, la navette reprend : à chaque navette, l'assemblée est saisie du texte amendé par l'autre. En cas de désaccord persistant, le gouvernement peut demander à l'Assemblée nationale de statuer en dernier ressort.

Dans le cas considéré, le projet avait été adopté par l'Assemblée nationale. Le Sénat l'avait modifié dans le sens d'une atténuation du projet. Selon la procédure habituelle, les députés auraient dû rediscuter du projet, mais tel qu'il avait été amendé par le Sénat. Ce qui aurait exigé la réunion de la commission des lois de l'Assemblée, la production par elle d'un rapport, toutes procédures qui prennent du temps, et retardent donc le vote de la loi.

Le Sénat ayant, à la demande du gouvernement, rejeté en bloc le texte qu'il avait patiemment amendé, les députés vont discuter sur le même texte que celui qu'ils avaient déjà adopté. Ce qui raccourcira les délais, en rendant inutile un nouveau rapport de la commission des lois, puisque le texte est identique. Les choses iront donc plus vite. La procédure tout à fait surprenante qui a été adoptée là, en dit long sur la hâte du gouvernement à faire voter au plus vite son projet faciste.

## ● Epineuse réunion des ministres de l'Agriculture des Neuf

Les ministres de l'Agriculture des neuf pays membres du Marché commun, réunis ces lundi et mardi à Bruxelles, discutent principalement du problème des importations de mouton. Sur cette question, la France est isolée face à ses partenaires de la Communauté. La viande de mouton française est en effet la plus chère d'Europe, la France garantissant aux éleveurs un prix minimum de près de 20 F le kilo, alors que le mouton britannique arrive sur le marché français au prix de 14 F le kilo. Le ministre français devait donc demander des mesures de protection pour les éleveurs français.

Jusqu'à présent, les partenaires de la France, en particulier les Britanniques, refusent de laisser la France prendre des mesures protectionnistes. Rappelons que la Cour européenne de justice a condamné le gouvernement français pour sa pratique de contingentement des importations de mouton, et qu'à cette date, celui-ci a refusé de se soumettre au jugement de la Cour.

### CAMELEON

Edgar Faure, ex-radical, ex-RPR, qui avait bénéficié des voix du groupe RPR lors de l'élection à la présidence de l'Assemblée, mais avait été sur la liste de l'UDF aux élections européennes, vient d'être promu président du comité départemental de l'UDF du département du Doubs. Il songerait à se présenter aux élections sénatoriales de 1980. Dieu sait sous quelle étiquette.

### GISCARD EN AQUITAINE (BIS)

Giscard retourne en Aquitaine jeudi prochain. Le prétexte de la visite est d'annoncer les modalités du plan Aquitaine. Les trois présidents socialistes des conseils généraux, Labarrère, Savary et Tailhades ont cette fois décidé de ne pas le recevoir pour ne pas, disent-ils, «entendre le discours électoral du président de la République».

## le quotidien du peuple

- Directeur politique..... Charles Villac
- Rédacteur en chef et section luttes ouvrières..... Gérard Privat
- Rédacteurs en chef adjoints..... Marc Levigan, Fabien Vaudois, Jean Lernet
- Section politique..... Nicolas Duvallois
- Section internationale..... Jean-Paul Gay
- Section informations générales..... Monique Chéran
- Secrétaire de rédaction..... Hélène Roussillon

Le Quotidien du Peuple  
 Adresse Postale BP 225 75 924 Cédex 19  
 Crédit Lyonnais Agence ZU 470 Compte N°668 J  
 CCPN°23 132 48 F - Paris  
 Directeur de Publication : Y. Chevet  
 Imprimé par IPCC - Paris Distribué par les NMPP  
 Commission Paritaire : 56 942

## LUTTES OUVRIERES

«*Quelque part dans l'usine occupée*», des grévistes donnent quotidiennement vie à «*Radio Alsthom*».

Depuis le 10 octobre environ, une quinzaine de jours après le démarrage de la lutte, ils se consacrent avec passion à la préparation et à la diffusion de deux émissions quotidiennes. Rien a priori n'était susceptible de faire un jour de ces travailleurs des animateurs radio.

C'est à la grève qu'ils doivent ainsi un début de maîtrise de ce que l'un d'entre eux appelle «*une arme redoutable*». Précisons que les grévistes des piquets — les plus actifs et les plus déterminés — ne partagent pas tous les points de vue affirmés dans cette interview.

Paul : Moi, *Onde Rouge*, je connaissais parce qu'ils ont collé pas mal d'affiches et passé des communiqués dans la presse mais je ne l'avais jamais écouté ; je n'avais pas le temps.

► *Radio-Alsthom aujourd'hui, c'est la radio de l'Intersyndicale ?*

Paul : Non, dans la mesure où ils ne contrôlent pas la radio. Mais l'Intersyndicale se sert de ce moyen d'information pour faire plus facilement passer ce qu'elle a à faire passer. Il arrive d'ailleurs à des membres de l'Intersyndicale de se déplacer eux-mêmes, sinon ils font lire des communiqués. De toute manière, notre radio est ouverte à des gens de tous les syndicats et à des non-syndiqués.

► *Au début, l'Intersyndicale était réticente ?*

Paul : L'Intersyndicale nous a dit : «*Si ça vous amuse de faire une radio, faites-la*». Au départ, ils prenaient cela pour une plaisanterie. Même nous, il nous a bien fallu quinze jours pour comprendre que c'est une arme redoutable.

«*On est d'un côté de la barrière*»

► *Tout le monde peut s'exprimer au micro ?*

Paul : Oui, tout le monde : par exemple, dans le cadre de notre émission «*Questions à propos de...*» que nous diffusons le soir.

Ceci dit, on est d'un côté de la barrière, on n'est pas neutre. Si quelqu'un par exemple voulait critiquer le fait que nous soyons en grève, on ne passerait pas son point de vue sans lui répondre. Si Dufour, le directeur, voulait s'y exprimer évidemment, on ne le passerait pas ou alors avec de tels commentaires...

Raoul : Nous avons profité de la radio pour organiser des tables rondes. Nous avons invité les travailleurs à venir discuter avec nous ou à nous téléphoner.

► *Vous émettez beaucoup en direct ?*

Paul : Oui, pas mal et nous faisons de la surimpression : c'est-à-dire qu'on parle sur un fond de musique.

Raoul : Nous avons commencé avec un puis deux puis maintenant trois équipes. Cela nous permet de couvrir les principaux événements de la région. Hier soir, par exemple, il y avait le rassemblement au Centre Benoît Frachon ; et bien, nous avons enregistré les réactions, l'explosion de joie. Aujourd'hui, nous allons plutôt retransmettre les réactions des représentants de l'Intersyndicale.

► *L'animation de la radio représente un gros travail ?*

Paul : Cela est loin de ne nous occuper que le temps des émissions ! Nous émettons actuellement deux fois par jour à 12H 30 et à 19 heures. Les émissions

Plus d'un a regretté que la radio n'exprime pas davantage «*l'opinion de la base*». En écoutant quelques émissions, on a effectivement le sentiment que cette radio est actuellement principalement le porte-parole de l'Intersyndicale et même sensiblement de la direction CGT dans celle-ci.

Cela n'a pas toujours été : «*Au début, ils nous ont dit : faites une radio si cela vous amuse*» déclare d'ailleurs un animateur. L'intérêt que portait l'Intersyndicale a changé quand elle a pris conscience de l'audience réelle de la radio. Il apparaît que la bataille pour la reconquête de *Radio Alsthom* est partie intégrante de la bataille pour la reconquête de la direction de la lutte que doivent mener les grévistes. Mais après avoir pris la précaution de les appeler Paul et Raoul, laissons deux des animateurs s'exprimer. C'est désormais un besoin pour eux.

Raoul : Elle est importante. Le premier jour, nous avons reçu 450 coups de téléphone en une demi-heure : après cela, de 14 à 20 heures, nous en avons reçu 1200 et autant le lendemain. Une autre fois, nous avons appelé à renforcer un rassemblement devant la préfecture. En un rien de temps, ça a triplé les mobilisés.

Paul : Au début, on émettait pour les gars de l'Alsthom, maintenant, on s'adresse plutôt à l'ensemble de la population.

Raoul : Oui, c'est un moyen d'information qui entre dans les familles. Il y a beaucoup de gars qui s'informent par notre radio.

«*C'est fantastique les ressources qu'il peut y avoir dans une usine comme ça*»

► *Vous ne craignez pas que cela les empêche de venir aux nouvelles sur place et de participer à la lutte ?*

Paul : Oh non, quand il y a quelque chose d'important, ils viennent quand même...

Ce que je voudrais dire aussi, c'est que nous tenons beaucoup à la bonne ambiance qui règne ici. Au début, pour les toutes premières émissions, nous disions «*Ah oui, qu'est-ce que je vais dire*». On n'était pas très naturel ; maintenant, c'est quelques fois la franche rigolade... Surtout hier soir dans l'euphorie des résultats...

► *Vous passez beaucoup de musique...*

Paul : Oui, mais en priorité des chansons de lutte, comme la chanson du centenaire ou le *Chiffon rouge*. Par exemple, tout à l'heure, on a passé un enregistrement d'un gars qui chante comme un tyrolien. C'est fantastique les ressources qu'il y a dans une usine comme celle-là ; regarde les fresques peintes par les grévistes au réfectoire.

Propos recueillis le 9 novembre 1979

# «Au début, ils nous ont dit : faites une radio si ça vous amuse»

## INTERVIEW DE DEUX ANIMATEURS DE RADIO ALSTHOM

Recueillie par François MARCHADIER

durent entre 45 minutes et une heure trente. Mais ce qui est long, c'est la préparation. Nous considérons que pour dix minutes d'interview à l'antenne, nous enregistrons pendant trois ou quatre heures et nous faisons le montage pendant trois heures...

Raoul : On a aussi fait quelques expériences de radio non stop.

► *Le brouillage vous nuit beaucoup ?*

Paul : Oui, il a commencé il y a environ 8 jours mais on n'est pas arrivé à cette heure à savoir exactement d'où cela vient. Il y a quelques jours, on croyait avoir localisé le brouilleur ; nous l'avons neutralisé et — coïncidence ? — le brouillage a cessé quelques temps. Mais il a repris maintenant. C'est sans doute un matériel assez sophistiqué. Nous avons fait l'essai de dire 1 2 3 ou

A B C, en détachant bien les syllabes : il n'y avait plus de brouillage. Quand nous diffusons de la musique, non plus, il n'y en a pas. En revanche, dès que nous parlons, ça recommence...

«*Il y a beaucoup de monde qui cherche le brouilleur*»

► *Vous ne pouvez vraiment pas savoir d'où ça vient ?*

Raoul : Il y a beaucoup de monde qui cherche le brouilleur. A tel point qu'hier, deux équipes différentes qui étaient à sa recherche, ont failli se battre, car l'une avait remarqué le comportement suspect de l'autre...

Paul : En tout cas, il est probable que si le brouilleur se fait tomber dessus, il n'y a pas que

son matériel qui en prendra un coup car cela soulève vraiment la colère.

► *Qu'en est-il de la répression ?*

Paul : Pour le moment, c'est surtout de la direction que nous craignons quelque chose. Le pouvoir, lui, n'a pas déposé de plainte pour le moment. Et puis, pour l'instant, nous avons le rapport de forces.

Raoul : C'est fou ce que la radio nous a fait connaître. Nous rencontrons des tas de gens qui nous disent «*Toi, tu parles à Radio Alsthom*».

Paul : Même à la crèche, quand je suis allé chercher mon gosse, une puéricultrice m'a dit : «*J'ai reconnu votre voix*».

► *Vous avez une idée de votre audience ?*



# CFDT DISSOUTE D'USINOR-DUNKERQUE

## «Nous voulons d'une part continuer à défendre l'intérêt des travailleurs d'autre part avec la CGT, continuer le combat contre les exclusions»

### Interview d'un militant de l'ex-section CFDT

Recueillie par notre correspondant à Dunkerque

► Tu faisais partie de la section CFDT qui a été dissoute. Peux-tu expliquer pourquoi tu passes à la CGT ?

Depuis que la section a été dissoute, le 30 mars 1979, nous avons fait toutes les démarches nécessaires pour obtenir notre réintégration à la CFDT.

Il n'y a eu aucune possibilité de débat, toutes les portes étaient fermées.

Alors pour moi, se posait 2 problèmes :

1 - Comment continuer le combat avec les travailleurs ?  
2 - Dans quelle organisation le faire ?

J'ai choisi la CGT pour plusieurs raisons.

- C'est une organisation qui existe déjà sur l'usine, créer un autre syndicat dans les conditions actuelles, c'était risqué et un peu partir à l'aventure.

- Les adhérents contactés étaient d'accord.

Je pense que dans la CGT et avec les adhérents et les travailleurs, je peux continuer un combat pour une vraie démocratie syndicale et ouvrière.

► Il y a des réactions différentes des adhérents ?

- Ceux qui nous suivent tout de suite et qui adhèrent avec nous à la CGT.

- Ceux qui attendent pour voir ce que cela va donner et si ça va vraiment changer quelque chose au syndicalisme à Usinor-Dunkerque. C'est la majorité. Et puis, il y a ceux qui laissent tout tomber parce qu'ils sont écœurés par ce qui s'est passé à la CFDT.

► Pourquoi les choses ont-elles été réglées aussi vite ?

C'est vrai que cela peut paraître précipité juste après la réponse de la CGT, mais il faut rappeler que cette affaire dure depuis novembre 1978 et que la dissolution de la section remonte au 30 mars 1979.

Il fallait très vite nous réorganiser face à la direction qui en profitait, et de plus, il fallait conserver le contact avec les travailleurs et ça devenait de plus en plus difficile. Ce qu'il faut dire, c'est que notre passage à la CGT s'est fait après un long débat et sur des bases de lutte de classes.

► Quelles garanties avez-vous de pouvoir poursuivre dans la voie syndicale qui

était la vôtre, dans votre section CFDT ?

Dans sa réponse à notre lettre, la CGT répond qu'elle ne nous demande d'abandonner aucune de nos idées, ni notre histoire syndicale.

Mais de toute façon, ce sont les travailleurs qui ont approuvé notre type d'action, qui continueront dans cette voie, puisque c'est à eux seuls qu'appartient la décision de mener leurs luttes.

Nous sommes restés ce que nous étions et avec nos idées, car pour nous, l'important c'est avant tout d'agir dans l'intérêt des travailleurs.

► Votre adhésion à la CGT signifie-t-elle que vous abandonnez le combat pour la démocratie syndicale et en particulier contre les exclusions arbitraires dans la CFDT ?

Certainement pas, d'ailleurs nous venons de créer une association à but non lucratif, le CDLDMS (Comité de Défense des Libertés Démocratiques dans le Mouvement Syndical) pour justement continuer le combat contre toutes les exclusions ou sanctions arbitraires dans les syndicats.

Mais nous voulons bien séparer les deux choses. Nous ne voulons pas être un groupe ex-CFDT dans la CGT. Nous voulons d'une part continuer à défendre l'intérêt des travailleurs avec la CGT et d'autre part

continuer le combat contre les exclusions pour une plus grande démocratie dans l'intérêt de tous.

► Quels buts fixez-vous au CDLDMS ? Quelles actions va-t-il engager ?

Les types d'actions seront définis au fur et à mesure des événements, mais en général ce seront surtout d'instaurer des débats et de condamner tous ceux qui bafouent la démocratie et leurs propres statuts comme la direction de la CFDT l'a fait à Usinor-Dunkerque.

Sur le CDLDMS, on peut dire encore que la carte de souscription annuelle est fixée à 50 F, 100 F en soutien.

Il faut aussi savoir que nous avons actuellement plusieurs procès engagés dont la plainte en diffamation que nous avons déposée suite à l'affaire de malversations. Nous appelons donc au soutien financier, tous ceux qui luttent pour le même combat que nous.

Les dons doivent être adressés au trésorier du CDLDMS.

M. Pierre SURAY

224, rue Ravel

59 760 GRANDE-SYNTHÉ

#### LE COMITE DE DEFENSE DES LIBERTES DEMOCRATIQUES DANS LE MOUVEMENT SYNDICAL

1 - L'association se propose de défendre, quelque soit son appartenance politique, syndicale ou religieuse tout militant qui serait victime d'exclusion ou de sanction contrairement à toutes les règles de démocratie.

2 - L'association fonctionnera avec un bureau qui comprendra un président, un secrétaire et un trésorier.

3 - L'association organisera annuellement une assemblée générale de ses adhérents qui aura tout pouvoir de décision sur les activités et les mesures à prendre.

4 - L'association se propose de rassembler tous ceux qui se réclament de la lutte de classes et de masse.

## Extrait de la réponse de la CGT

### à lettre ouverte des «exclus et dissous de la CFDT»

#### «LE RECENTRAGE DE LA CFDT»

La forme que celui-ci prend à Usinor-Dunkerque n'est pas unique, puisqu'ailleurs, dans d'autres entreprises, à des niveaux divers, les mêmes phénomènes se sont produits : suspensions, exclusions, mises à l'écart de militants CFDT qui en général étaient ceux que l'on retrouvait

dans la lutte avec la CGT aux côtés des travailleurs.

Le fait également que la CFDT n'ait pas fait savoir qu'elle avait elle-même intenté une action en justice contre les exclus et qu'elle ne se soit bornée qu'à leur retirer le droit de s'exprimer au nom de la CFDT, sans avoir recours à la possibilité de demander un vote des travailleurs, preuves à l'appui, pour retirer

leurs mandats d'élus aux exclus et dissous CFDT, sème, pour le moins, le trouble sur la véracité des accusations officielles de la CFDT. (...)

Donc, sans démagogie, sans équivoque, sans exclusive, et dans le cadre de ses statuts, la CGT accueille la totalité des travailleurs d'Usinor-Dunkerque qui veut adhérer à la CGT et à ses statuts et ceci est valable pour

les exclus et les dissous de la CFDT, à partir du moment où ils adhèrent aux statuts de la CGT à tous les niveaux. (...)

L'accueil des nouveaux adhérents se fera par syndicat et aucun syndicat n'a, à cette heure, refusé l'adhésion de personne. (...)

#### LES LUTTES

Là encore, c'est l'histoire de la CGT qui peut répondre à cette question :

Oui, nous sommes pour que ce soient les travailleurs eux-mêmes qui décident les formes de lutte et de leurs objectifs revendicatifs.

Non, nous ne sommes pas pour laisser les travailleurs s'engager dans des voies sans issue qui les mèneraient à ne plus croire au combat syndical.

En clair, nous donnerons toujours notre avis sur les tactiques de luttes, mais, nous laissons les travailleurs décider et nous, nous appliquerons leurs décisions. (...)

#### LES COURANTS :

Nous pourrions, après ces questions, nous vexer et dire «Mais quels monstres sommes-nous donc ? Qu'est-ce que cet appareil bureaucratique et dictateur que vous dressez de la CGT ? (...)

Tous nos militants et adhé-

rents, quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses, ont le droit et le devoir de s'exprimer dans toutes les instances de la CGT, d'y faire part de leurs idées, de leurs critiques, d'être d'accord ou pas sur tel ou tel aspect, dans tous les domaines de la vie de l'organisation.

Mais, une règle est d'or, c'est celle qu'une fois une décision prise collectivement à la majorité, tout le monde, sans exception, l'applique. (...)

#### EN CONCLUSION

(...) Il faut donc être clair, si la condition de votre adhésion à la CGT est de nous demander de renier nos analyses et nos appréciations sur tel ou tel événement passé, c'est-à-dire de renoncer à ce qui fait de la CGT ce qu'elle est actuellement, nous sommes catégoriques et nous disons : non !

Comme nous disons «Non !», nous ne vous demandons pas d'abandonner une seule de vos convictions pour adhérer à la CGT.

Si le but est par la discussion, par la conviction, par le travail syndical, et en toute loyauté, de contribuer à ce que la CGT soit encore meilleure, soit encore plus forte à Usinor-Dunkerque, nous disons Oui ! sans restriction. (...)

#### TRANSFORMATION DE L'IMPLANTATION SYNDICALE A USINOR-DUNKERQUE

		Nombre de délégué avant la dissolution		Nombre de délégués après le ralliement à la CGT	
			%		%
CE	CFDT-FGM	1	35	1	4
	CFDT-Dissous	8			
	CGT	9		17	66
	FO + CGC	8		8	30
DP	CFDT-FGM	6	26	6	10
	CFDT-Dissous	10			
	CGT	31		41	65
	FO + CGC	16		16	25

Dernières élections : CE-novembre 1978 / DP-mars 1979  
(juste après la sortie d'un tract dénonçant de soi-disant vols à la CFDT)

## LUTTES OUVRIERES

C.A.T. (Besançon)

# 1 MOIS DE PRISON AVEC SURSIS POUR SIX SYNDICALISTES !

Après 33 mois de conflit et d'attente, les travailleurs en lutte du Centre d'Aide par le Travail de Besançon sont les victimes de machinations sordides, de magouilles en cascade et de promesses non tenues. Ils ne voient pas encore le bout du tunnel. La bourgeoisie s'en donne à plaisir contre eux, et même il faut l'ajouter avec la complicité active de la municipalité d'union de la gauche.

Fermé depuis février 1977, et en particulier avec l'accord de Huot (PS), conseiller municipal et président du conseil d'administration du Centre, le C.A.T. de la rue Ampère réouvrait ses portes le 15 octobre.

Cela permettra à 85 handicapés et 30 encadrements de retrouver un emploi. La réouverture est un fait positif. Cependant il ne faut pas cacher l'aspect négatif des choses. On ne doit pas oublier et bien qu'il s'en défende àprement, le rôle joué par Huot dans l'inculpation de 6 syndicalistes de la section CFDT. Cette inculpation a donné lieu à un procès le 28 septembre dernier. Le résultat de celui-ci vient d'être connu. Tous les inculpés sont condamnés à 1 mois de prison avec sursis. L'examen de cette sanction nous amène à imaginer ses conséquences.

Tout d'abord les obstacles qu'elle dresse devant les syndicalistes pour leurs possibilités de réembauche dans les services municipaux. Ils devront probablement faire appel de la dé-

cision. Mais ce n'est pas tout. Au cours de la préparation de leur défense les inculpés ont vainement cherché l'existence de procès du même type : boîtes occupées, fabrication, ventes sauvages... Seuls les travailleurs de l'imprimerie Caron Ozanne avaient été victimes d'un procès qui s'était heureusement terminé par la relaxe des inculpés. Aujourd'hui cette peine de 1 mois de prison avec sursis ouvre la voie à d'autres condamnations du même genre dans les luttes. A la municipalité de Besançon on cherche à cacher cette « bavure » monumentale en prétendant que Huot a toujours agi au C.A.T. à titre personnel.

La vérité doit être dite sur le bradage du C.A.T. de Besançon, les coupables dénoncés, démasqués. Toutes les manigances tant politiques qu'éco-



Une manifestation des travailleurs du C.A.T. ; une longue tradition de lutte.

nomiques doivent être à nouveau mises au grand jour.

Certains essaient aujourd'hui de pourfendre les objectifs de lutte des handicapés : le SMIC, la considération des handicapés en tant que travailleurs à part entière. Leur combat ne cessera pas. Malgré le mépris qu'on porte sur eux, ils estiment être des

travailleurs à 100 % et non pas des diminués, des bouche-trous. Plus que jamais le combat doit continuer pour la satisfaction des revendications des handicapés, pour exiger la réembauche de tous les travailleurs en lutte du C.A.T. de Besançon.

Corresp. C.A.T.  
BESANÇON

## Chômage et lutttes ouvrières en Franche-Comté

### 108 licenciements aux montres Kelton

Depuis le mois de mai, les manoeuvres se précisaient dans la plus grosse usine d'horlogerie de Besançon. Manifestement la multinationale Timex a décidé une nouvelle restructuration au détriment des usines européennes, après celle du Portugal. La production des montres à quartz étant développée en Asie, l'usine de Besançon voit ses programmes de fabrication de montres mécaniques, baisser de près du tiers. Dans le même temps, l'automatisation de la fabrication s'est accélérée en particulier dans le décoletage, réduisant le nombre de postes de travail. Pour compenser des réductions, une partie du personnel a été affecté... à un atelier de sous-traitance pour IBM. Mais cela ne suffit pas, la direction décide de supprimer 6 cars de ramassage, ce qui va créer d'énormes difficultés à une partie des travailleurs, vu le recrutement essentiellement rural (et féminin) de l'usine. Certaines ouvrières se verront peut-être contraintes de «demander leur compte» (1). Et le 31 octobre au Comité d'entreprise, c'est une nouvelle mesure : 108 licenciements de travailleurs âgés de plus de 56 ans, sont annoncés. Les syndicats exigent la garantie de ressource pour ces personnes, la réduction du temps de travail sans perte de salaire (35 heures plus la 5<sup>e</sup> semaine pour Noël).

La CFDT proteste aussi contre 6 licenciements aux établissements Cheval qui fabriquent des pierres également pour l'horlogerie.

### Chômage féminin encore...

Par ailleurs le personnel (à 90 %) féminin des Tricotages Mécaniques à Ornans dans le Doubs, lutte toujours avec le soutien de la population pour le maintien de son emploi. Ce sont donc globalement encore principalement des emplois féminins qui sont menacés dans cette entreprise, alors que déjà en un an le chômage des femmes, et plus particulièrement des jeunes femmes, s'est accru de 16 %, c'est-à-dire 3 fois plus vite que la moyenne, dans le secteur de Besançon !

Débrayage aux cycles Gottfried à Dole (et à Wittenheim) pour 10 % d'augmentation des salaires, le 13<sup>e</sup> mois et le respect des droits syndicaux.

Correspondant BESANÇON

(1) Des licenciements déguisés en somme !

## INTERNATIONAL

La demande de mise en liberté provisoire de Bassam Al-Chakaa, le maire de Naplouse, a été rejetée lundi par la Cour suprême israélienne. Bassam Al-Chakaa, arrêté dimanche, risque d'être expulsé d'un instant à l'autre. Cette mesure qui vise un des notables palestiniens de Cisjordanie les plus connus pour son opposition à la colonisation sioniste et son appui à l'OLP, s'inscrit dans un plan d'ensemble du gouvernement israélien qui, avec les mesures annoncées également dimanche, de renforcement des implantations sionistes existantes et de création de nouvelles implantations en Cisjordanie mais, aussi à Gaza et sur le Golan, entend mettre l'opinion internationale devant le fait accompli.

C'est un véritable piège qui a été tendu à Bassam Al-Chakaa puisque les seuls «faits» qui lui sont officiellement reprochés pour justifier son arrestation et son éventuelle expulsion consistent en une conversation privée qu'il a eue mardi dernier, avec entre autres le général israélien Dany Matt, et au cours de laquelle il aurait indiqué qu'il comprenait les raisons qui conduisaient les fédératifs palestiniens à mener des opérations en Palestine occupée. En fait, c'est notamment son activité de ces derniers mois contre les saisies de terres par les colons sionistes qui est visée.

Alors que les maires de Cisjordanie et de Gaza, unanimes, se solidarisent avec Bassam Al-Chakaa, et menacent de démissionner en bloc, on mesure l'ampleur de l'échec des tentatives passées de l'Etat d'Israël pour faire collabo-

rer les notables palestiniens avec l'occupation sioniste et les couper de l'OLP. Comme nous le disait hier Ilan Halevi, journaliste juif antisioniste, «des autorités israéliennes, dans la mesure où elles ne trouvent pas de collaborateurs pour leur plan d'autonomie factice dans les territoires palestiniens occupés en 1967, préfèrent à la limite, agir aujourd'hui pour la disparition des forces politiques organisées que constituent les municipalités en territoires occupés».

Ces municipalités, en se faisant l'écho des revendications des Palestiniens, notamment de leur hostilité aux confiscations de terres par les colons, ont acquis un très grand soutien de la part de la population palestinienne, comme le montrent les grèves et les manifestations qui ont aussitôt suivi l'annonce de la nouvelle de l'arrestation du maire de Naplouse, et qui se pour-

## Le maire de Naplouse maintenu en prison Vers un isolement accru de l'Etat sioniste

suivent à l'heure actuelle.

Les mesures que vient de prendre le gouvernement israélien ne faciliteront pas les négociations en cours avec l'Egypte sur l'«autonomie» des Palestiniens et rendront encore plus inconfortable la position du Caïre même. Le régime de Sadate a montré qu'il pouvait accepter énormément de choses de la politique israélienne.

Tandis que ces négociations avec l'Egypte doivent théoriquement se poursui-

vre, le gouvernement Bégin, confronté à un isolement international croissant, et en particulier à un désaveu assez complet vis-à-vis de sa politique de colonisation en Cisjordanie et à Gaza, veut créer une situation irréversible dans ces territoires pour que la mainmise qui y est imposée de facto ne puisse plus être contestée. Ceci passe évidemment par la tentative de briser toute résistance.

Ce projet apparaît d'au-

tant plus vital au gouvernement Bégin que le désaveu dont il fait l'objet, et les contradictions que sa politique suscite, y compris avec les Etats-Unis, menacent sérieusement aujourd'hui le consensus de la société israélienne. Le caractère provocateur des dernières mesures prises s'explique par une logique : la tentative de ressouder les rangs en faisant la preuve de la capacité de résistance aux pressions internationales. Mais,

comme le notait Ilan Halevi, «quoiqu'il fasse, Israël, aujourd'hui, s'affaiblit. Plus Tel Aviv se déchaine sur le terrain, plus son statut international se détériore». Ceci va de pair avec la fermeté de la résistance du peuple palestinien qui vient de réagir à l'arrestation de Bassam Al-Chakaa avec la même vigueur qu'à l'annonce des accords de Camp David, puis de la signature du traité égypto-israélien.

### Conférence de presse de l'O.L.P. à Beyrouth

#### « CE CRIME DOIT ÊTRE DÉNONCÉ MONDIALEMENT »

Au cours d'une conférence de presse qu'ils viennent de tenir à Beyrouth, des membres du Comité Exécutif de l'OLP ont dénoncé avec vigueur la mesure prise à l'encontre de Bassam Al-Chakaa, maire de Naplouse, par les autorités sionistes. «Cette mesure», disent-ils, «constitue un pas en avant très dangereux dans la mise en œuvre du plan suivi par le gouvernement Bégin pour frapper les forces palestiniennes dans la terre occupée». Les membres du Comité Exécutif ont souli-

gné que Bassam Al-Chakaa a été menacé de procès et de l'interdiction de se déplacer, à la suite de la manifestation organisée par la municipalité de Naplouse contre la création de la colonie «Ilan Morei», au printemps dernier. «La raison d'un tel geste», affirment-ils «de la part du gouvernement Bégin est l'impasse dans laquelle celui-ci se trouve concernant sa politique de complot de Camp David et son projet d'autonomie, en réalité de colonisation en Cisjordanie».

Cette conférence de presse s'est terminée par un salut à la position courageuse de Bassam Al-Chakaa, et à la position des maires, des membres des municipalités et des masses palestiniennes, en terre occupée.

Un membre du Comité exécutif a déclaré : «Ce crime doit être dénoncé mondialement». Il a indiqué que 1500 personnalités avaient été ainsi expulsées depuis 1967. L'OLP a décidé de lancer un mouvement de protestation inter-

nationale et de saisir Kurt Waldheim, le secrétaire général de l'ONU, de cette affaire.

Par ailleurs, 33 pays non-alignés, membres de l'ONU, ont présenté un projet de résolution au Comité politique de l'Assemblée générale de l'ONU.

Dans cette résolution, ils appellent tous les pays à cesser toute coopération avec Israël, susceptible de lui permettre d'acquiescer l'arme nucléaire ou d'en fabriquer.

Le président américain Carter a annoncé lundi soir que les Etats-Unis suspendaient tous leurs achats de pétrole à l'Iran — qui fournit 3 % de la consommation américaine — et qu'ils demandaient aux autres pays occidentaux d'en faire autant. Cette mesure prise en représailles à la détention du personnel de l'ambassade des Etats-Unis, à Téhéran, qui rentre dans sa deuxième semaine, a suivi une autre mesure : la décision d'expulser 5 000 étudiants iraniens considérés « en situation irrégulière ». Ces mesures sont prises alors que se développe aux Etats-Unis une campagne anti-iranienne.

Tandis qu'Andrew Young, ancien représentant des Etats-Unis à l'ONU, contrainait récemment de démissionner de son poste pour ses contacts avec l'OLP, regrettait l'autorisation qui avait été accordée à l'ex-Shah de séjourner aux Etats-Unis, d'autres voix s'élevaient, telle celle de Henry Kissinger, réclamant que l'Amérique ne cède pas au chantage. L'ancien secrétaire d'Etat, artisan durant plusieurs années, de la politique de l'impérialisme US, avec Nixon, l'homme des bombardements sur Haïphong et le Cambodge, a été un des instigateurs de l'entrée de l'ancien dictateur iranien sur le territoire américain : il avait déclaré publiquement dès le mois d'avril que les Etats-Unis se « devaient » d'offrir un refuge à un « ami fidèle depuis 37 ans ». Kissinger n'a pas hésité à demander entre autres que la totalité des étudiants iraniens — et non seulement ceux jugés

en « situation irrégulière » — soient expulsés des Etats-Unis.

Alors que la Maison Blanche, qui rejette toujours le recours à la force contre l'Iran, voit difficilement comment sortir de l'impasse, le porte-parole du département d'Etat, Hodding Carter, notamment, a déclaré : « Je ne peux faire aucune prédiction, ni escompter la libération des otages pour demain, le jour suivant, ou n'importe quand ».

A Téhéran, l'occupation de l'ambassade est mise à profit pour la publication de documents confidentiels qui y ont été saisis. Ceux-ci montreraient l'activité hostile au nouveau régime qui aurait été déployée par l'ambassade, notamment par l'aide apportée à des responsables du temps du régime du Shah, tel l'ancien commandant en chef de la marine qui a pu fuir grâce à un faux passeport délivré par les américains.

## La suspension des achats de pétrole iranien par les USA

Face aux positions américaines, des étudiants iraniens se sont solidarisés avec leurs camarades, en plusieurs points du monde, notamment à Ankara, en Turquie, où une soixantaine d'étudiants, qui ont entamé une grève de la faim, ont déclaré que l'occupation de l'ambassade US à Téhéran « n'est pas un acte de revanche contre le Shah, mais une action de lutte contre l'impérialisme US », ajoutant que l'URSS « a essayé de bénéficier de cette action à ses propres fins mais que », selon eux, « elle n'y a pas réussi ».

### DU COTE DES AUTORITES IRANIENNES

La question reste posée de la manière dont les autorités iraniennes conçoivent le dénouement de cette affaire. Tandis que Khomeiny se déclarait étonné de la démarche du Vatican en faveur des otages de l'ambassade US, en remarquant que jamais le pape ne s'était préoccupé du sort des Iraniens durant les 37 ans de règne du Shah, dont il chiffre les victimes à cent mille, torturées, mutilées ou assassinées, le nouveau chef de

la diplomatie iranienne, Bani Sadr, a annoncé quant à lui que des « personnalités politiques, juridiques, religieuses et humanistes » ont été contactées pour participer à un « grand procès du Shah » qui ressemblerait à « quelque chose comme le tribunal Russel (qui avait condamné l'impérialisme US durant la guerre du Vietnam NDLR) et le procès de Nuremberg ». Ce « procès » pourrait se dérouler même en l'absence de l'accusé (comme c'était le cas avec le tribunal Russel). Selon certaines informations, Bani Sadr aurait remis au « Conseil de la révolution » une « proposition » dont on ignore encore la teneur, visant à résoudre l'affaire de l'ambassade des Etats-Unis, ceci après qu'il ait reçu l'ensemble des ambassadeurs occidentaux en poste à Téhéran ; il tiendrait également une conférence de presse mercredi matin.

Concernant une éventuelle initiative de l'OLP pour aider à dénouer une situation qui risque d'être mise à profit pour isoler l'Iran, en tirant prétexte d'initiatives qui contreviennent aux usages diplomatiques en vigueur, aux re-

lations habituelles d'Etat à Etat, Abou Iyad, responsable de l'OLP, membre de la direction du Fath, a fait lundi une déclaration, après le retour à Beyrouth d'un envoyé spécial de l'OLP à Téhéran. Selon les agences de presse, Abou Iyad aurait notamment déclaré « que la mission Sayel (nom de l'émissaire palestinien, n'avait pour objectif que de s'informer de la situation sur place, pour

en rendre compte ensuite à la centrale palestinienne. Malgré les bonnes relations existant entre les Palestiniens et la révolution iranienne, l'OLP entend avant d'agir connaître les tenants et aboutissants de cette affaire, et savoir, par exemple, si Washington a envisagé l'éventualité d'une intervention militaire dans la région et comment y faire face ».

### Le point de vue de la presse yougoslave

Selon le quotidien officiel yougoslave *Borba* « les Iraniens exigent à bon droit que le Shah leur soit livré ». « Nombreux, écrit le quotidien, sont ceux qui reprochent aux Iraniens d'avoir recouru à une mesure impopulaire et illégale, à savoir l'occupation de l'ambassade américaine » mais, « il s'agit là toutefois » estime l'organe yougoslave « d'une question de style plutôt que de fond. Il est difficile d'accepter comme normal et amical le geste du gouvernement américain consistant à offrir l'hospitalité au souverain iranien déchu. Les Iraniens exigent à bon droit que leur soit livré l'ex-shah dont la responsabilité quant à l'infortune du peuple iranien ne fait guère de doute ».

*Borba*, se demande si « Washington n'a pas mésestimé le fond et l'ampleur des changements révolutionnaires en Iran ». Le journal conclut en affirmant : « Il est clair que Khomeiny n'a pas réglé nombre de problèmes intérieurs (...) mais il est tout aussi évident que son orientation révolutionnaire jouit du soutien total de la majorité des Iraniens ».

Le colonel Natusch, auteur du récent coup d'Etat, apparaît de plus en plus isolé. Alors que les habitants de la capitale bolivienne ont observé lundi une journée de deuil à la mémoire des victimes de la répression, le congrès bolivien avait décidé samedi de ne pas reconnaître le nouveau régime. Les tentatives du colonel Natusch, pour former un gouvernement incluant des représentants aussi bien du congrès et de la centrale syndicale (COB) que de l'armée, se heurtent au désaveu quasi-unanime du coup d'Etat du 1<sup>er</sup> novembre, la plupart des partis politiques exigeant la démission du colonel.

On fait état actuellement de centaines de morts, et de la persistance de combats sporadiques : étudiants et ouvriers sont descendus dans la rue pour protester contre le putsch. Les hôpitaux de La Paz, la capitale, regorgent de blessés et les radios lancent des appels au calme, tout en affirmant que l'armée contrôle la situation dans l'ensemble du pays. Dans un premier temps, le colonel Natusch avait déclaré qu'il respecterait la constitution, le parlement et les syndicats. Il semble d'ailleurs que certains secteurs des deux principales formations politiques, le MNR et le MNRI (de gauche) aient trempé dans le coup d'Etat. En tout cas, les promesses des premiers jours ont été rapidement reniées : le parlement a été dissous, l'état de siège décrété et la répression s'est déchaînée. Il s'agit ni plus ni moins d'un coup d'Etat fasciste qui tente de ramener au pouvoir le banzérisme avec ou sans Banzer : l'Alliance Démocratique Nationale, l'ADN liée à l'ex-président Banzer est d'ailleurs le seul parti à soutenir le putsch. Un gouvernement parallèle de résistance a été constitué par le président déchu Walter Guevara, tandis que la puissante COB, Centrale Ouvrière Bolivienne, qui aurait lancé un appel à la grève générale illimitée, resterait en partie favorable à ce mot d'ordre, en particulier dans les mines, « jusqu'à la démission du colonel Natusch ».

Il aura fallu à peine 3 mois pour que la Bolivie retombe dans la spirale des coups d'Etat : 3 mois depuis que, suite aux élections de juin dernier, Walter Guevara s'est retrouvé président par intérim pour un an, avec mission d'organiser de nouvelles élections en mai prochain. A dire vrai, Walter Guevara était un président aux pieds d'argile, désigné parce qu'aucune des grandes formations politiques n'avait obtenu une majori-

té suffisante et que leurs leaders n'avaient pu se mettre d'accord pour former un gouvernement de coalition. En effet, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, les résultats étaient les suivants : 36 % environ pour Siles Zuazo de l'UDP (Union Démocratique et Populaire), située au centre gauche ; 25 % pour Paz Estensoro du MNR (Mouvement nationaliste révolutionnaire) au centre droit, et 18 % pour l'ex-président Banzer, à la tête de l'ADN. Walter

## BOLIVIE

# Le retour en arrière ?

Guevara avait été désigné pour éviter de choisir entre les trois leaders, comme un « pis-aller », disait de lui son prédécesseur, le général David Padilla, aujourd'hui chef d'état-major de l'armée. Il ne disposait ni de l'appui des partis, ni de l'ensemble de l'armée, ni de la COB et devait faire face à une crise économique galopante.

### LA REPETITION GENERALE D'IL Y A TROIS SEMAINES

Le 11 octobre dernier, une tentative de coup d'Etat avait lieu à Trinité, à 650 Km au nord-est de La Paz. Elle échouait provisoirement, mais la plupart de ses objectifs semblent repris par les auteurs du putsch : critiques au congrès pour « inaptitude », et demande de dissolution, critiques au pouvoir civil accusé de créer « un climat d'anarchie destiné à détruire les forces armées », et de vouloir rendre un hommage au président Salvador Allende. Cependant, le facteur déclenchant a peut-être été, indépendamment de l'impossible alliance des partis, le procès public, commencé en septembre, contre Banzer, dictateur de 1971 à 1978.

Il s'agissait d'un véritable procès de l'ensemble des forces armées qui ont assumé le pouvoir depuis



des décennies : Banzer était accusé de violation des droits de l'homme, de responsabilité directe dans les massacres de paysans indiens de Tolata, de violation de la constitution et d'atteinte à la souveraineté nationale. Car une des données de la situation actuelle, est l'exigence de la Bolivie de récupérer une sortie vers la mer.

### LE DROIT A LA MER

La guerre du Pacifique (1879-1884) avait abouti à la spoliation d'une partie des territoires de la Bolivie et du Pérou, qui lui était allié, au profit du Chili. La Bolivie se trouvait privée de l'accès à la mer. Banzer avait imaginé pouvoir régler l'affaire directement avec son homologue Pinochet, mais celui-ci exigeait, en compensation de la zone côtière, la riche région minière de Potosí. Cette

affaire du droit à la mer, reconnu officiellement il y a quelques jours par l'OEA, suscite des contradictions au sein des forces armées, certaines étant plus nationalistes, sans avoir les moyens de leur politique, d'autres comme Banzer, prêts à céder au Chili. La fédération des mineurs a lancé comme mot d'ordre « Pas de troc qui amènerait un nouveau démembrement du territoire ». A cette situation déjà complexe, viennent s'ajouter l'influence et les convoitises du Brésil : celui-ci avait installé une colonie de peuplement de plusieurs dizaines de milliers de colons, dans la zone frontrière. Il a longtemps inspiré la militarisation avec sa doctrine de la sécurité nationale. On dit que le Brésil a trempé dans le coup d'Etat de Natusch... à tel point que le ministre des Affaires étrangères du Brésil s'est vu obligé de démentir ! Il y a des démentis qui sont pires que des aveux...

### LA FRAGILITE DES VICTOIRES DE MASSE DE 1978-1979

Si le processus de transition vers un régime démocratique a pu être stoppé, c'est que l'essentiel du pouvoir de l'oligarchie bolivienne et de l'armée avait été affaibli, mais non réellement compromis. La dé-

cision d'ouvrir un processus constitutionnel était ambiguë et faisait suite au formidable développement d'un mouvement de masse pacifique, à partir du printemps 1978. Aux grèves d'étudiants et d'enseignants, à la solidarité active de la COB (Centrale ouvrière bolivienne qui regroupe plus de 200 000 adhérents, en particulier la puissante fédération des mineurs) était venue se joindre l'Assemblée nationale pour la défense des droits de l'homme, qui avait organisé des centaines de grèves de la faim avec occupation des églises et soutien de la hiérarchie catholique. Le mouvement relayé à l'échelle internationale, avait acculé Banzer à des promesses de libéralisation, d'amnistie et de retour des exilés, puis au départ. La Bolivie était devenue un modèle quasi-unique de passage du fascisme à un processus de démocratisation. Mais cette victoire était fragile, car le pouvoir de l'oligarchie et des secteurs les plus fascistes de l'armée n'avait pas été détruit. Cependant, cet intermède, si court qu'il ait été, a permis le renforcement de la COB et des organisations de masse, et les tentatives de retour au banzérisme se heurtent aux mêmes difficultés et aux mêmes luttes qu'il y a un an.

Hélène VARJAC

# L'Union Soviétique de Brejnev, nouvelle prison des peuples

Le KGB a recours à tous les moyens possibles pour tenter de briser une opposition nationale en Ukraine active et sans cesse renaissante.

● **LE GOULAG** : Cinq des membres fondateurs du Groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki ont été condamnés à des peines d'emprisonnement maximum. De nouveaux membres les ont remplacés, qui ont fait paraître cinq longs bulletins d'information, un nombre considérable de déclarations et d'appels. Aujourd'hui, quatre autres membres arrêtés en 1978 sont gardés au secret et attendent leur procès : Oles Berdnik, Petro et Vassil Stchko, Youri Litvin, Youri

Badjio et V. Malentovitch.

● **L'ASSASSINAT** : Au mois de mai dernier, le corps du jeune poète ukrainien Volodymyr Ivassiouk était retrouvé pendu et mutilé dans la forêt. 10 000 personnes défilaient derrière son cercueil le 23 mai 1979 (cf. QdP du 20/9/1979).

● **LE HARCELEMENT CONSTANT ET QUOTIDIEN** : Contre les prisonniers dans les camps, contre leurs familles, contre les représentants de l'opposition nationale encore en liberté. Le 6 mai 1979, l'historien Mikhaïlo Melnik était conduit au suicide après une perquisition du KGB qui avait duré douze heures ! Nous publions aujourd'hui deux témoignages. Celui de

Raïssa Moroz sur les pressions quotidiennes exercées par le KGB contre les familles des prisonniers. Celui de Raïssa Rudenko, la femme du président du Groupe Helsinki ukrainien, condamné à sept ans de camp et cinq ans de bannissement en 1977, qui dénonce les chantages et les pressions sordides exercées contre elle et son mari pour, les forcer au reniement.

Cette répression-là est tout aussi terrible, elle double celle du goulag, destinée à briser la volonté d'hommes et de femmes qui luttent pour la reconnaissance de leurs droits nationaux.

Joëlle FECLAZ



Quelques membres de l'opposition ukrainienne emprisonnés : (de haut en bas, et de gauche à droite) Levko Loukyanenko, Piotr Vins, Miroslav Marinovitch, Mikola Matoussevitch (à droite)

## «QUE LE MONDE SACHE QU'ILS EXISTENT ET QU'ILS LUTTENT»

Lettre de Raïssa MOROZ

ne sont pas interdites, comme c'était le cas sous la domination tsariste, mais partout il est créé une atmosphère qui fait sentir à chaque Ukrainien que sa langue, sa culture, sa littérature sont des éléments de moindre valeur. Dès que quelqu'un se réclame des droits constitutionnels qui garantissent une culture nationale propre, il est catalogué «bourgeois nationalistes» et condamné à une forte peine pour propagande et agitation antisoviétique.

Plus on s'enfonce dans la province, plus les peines infligées aux personnes ayant des idées politiques non-conformes sont fortes. Ainsi, en 1970, Valentin Moroz et A. Amalrik furent condamnés en même temps pour agitation et propagande antisoviétique. Tandis qu'Amalrik était condamné à trois ans de détention, Valentin Moroz se voyait condamné à neuf ans, plus cinq ans de bannissement. [...]

### Un agent du KGB pour chaque prisonnier

Les prisonniers politiques condamnés, ainsi que leur famille, se trouvent complètement sous la surveillance du KGB. Ce dernier a mis en place dans le pays un énorme appareil qui permet d'affecter à chaque prisonnier un

agent dont la tâche est d'amener le détenu à abjurer et à renier ses idées politiques.

Les fonctionnaires formés pour les opérations psychologiques étudient les habitudes, le caractère, les particularités nationales du prisonnier et emploient des méthodes sadiques et raffinées. Dans le célèbre camp de Sodnoska en Mordovie, où seuls les récidivistes exécutent un travail forcé sous un régime spécial, les prisonniers sont parqués dans les cellules exigües et réunis de façon telle que leur caractère, leurs idées politiques, leurs habitudes personnelles s'accroissent le moins possible. Le travail forcé sans dispositif de protection - ils polissent du verre de cristal - ruine de surcroît leur santé. Le KGB, en outre, prend soin d'augmenter leur inquiétude par des lettres anonymes diffamant femmes et enfants ; leurs propres lettres, d'une manière comme d'une autre arrivant parcimonieusement.

### Les enfants des prisonniers fichés par la milice

Les femmes des prisonniers politiques perdent leur place. Dans le cas où elles occupent des postes bien rémunérés - professeurs, médecins - elles doivent exécuter un travail non-qualifié et mal payé. Sous la pression du KGB, les professeurs délaissent les enfants des dissidents et leur créent même des difficultés pour terminer leurs dix ans d'école. Les enfants sont bien souvent, et sans raison, fichés par la milice comme sujets dangereux, et la menace de soustraire les enfants à leur mère pour les confier à un service de l'Etat est quasi-permanente.

A l'exception des prêtres catholiques ukrainiens qui travaillent clandestinement et qui, aussi, secourent matériellement les familles ukrainiennes de dissidents, il y a malheureusement peu de contact

entre les proches des persécutés politiques et religieux ; les condamnés sont généralement mis dans des camps séparés. Ce manque de contact entre ces deux groupes tient à la différence de mentalité. La plupart des dissidents pour religion appartiennent aux sectes évangélistes qui ne s'intéressent qu'à la propagation de leurs croyances. Certes, le groupe moscovite des droits de l'homme s'occupe depuis des années des proches des persécutés pour religion et le Groupe Helsinki ukrainien s'est occupé très activement dans ces derniers temps des intérêts des chrétiens persécutés.

### Le groupe ukrainien le plus décimé

De tous les Groupes Helsinki créés en 1976 en Union Soviétique, c'est le groupe ukrainien qui fut le plus décimé par les condamnations et les récentes arrestations. Parmi les membres fondateurs, reçurent : L. Loukyanenko sept ans de prison, cinq ans de bannissement ; O. Tikhy, dix ans de prison, cinq ans de bannissement ; M. Rudenko sept ans de prison, cinq ans de bannissement ; M. Matoussevitch sept ans de prison, cinq ans de bannissement ; M. Marynovitch sept ans de prison, cinq ans de bannissement.

Cinq autres membres sont arrêtés et attendent leur procès : O. Bendnyk, Petro et Vassil Stchko, H. Lytvin et V. Malentovitch. Il leur fut expliqué que le fait d'appartenir au Groupe Helsinki suffit pour être considéré comme un agent antisoviétique.

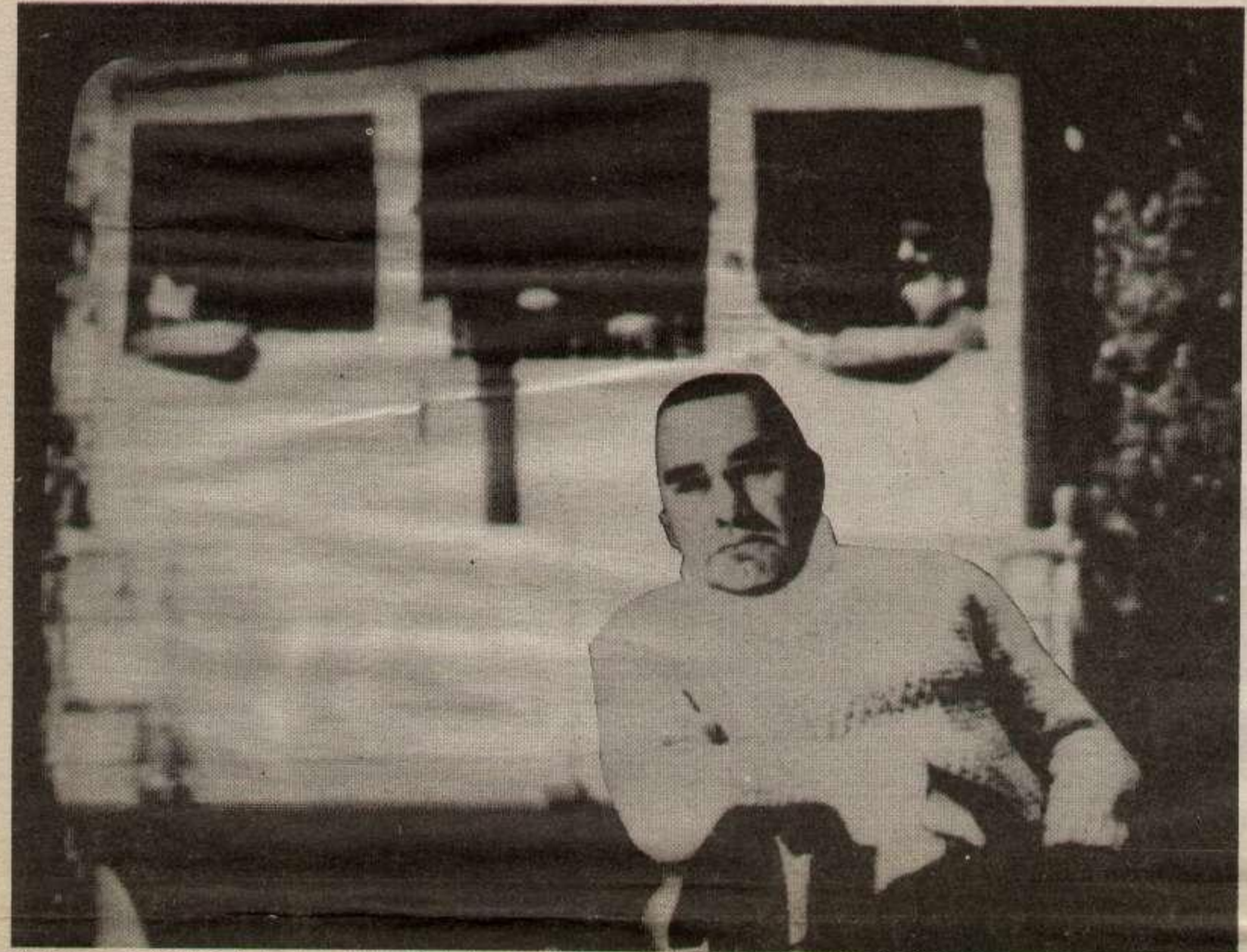
Devant cette situation désespérée, il est d'un grand secours aux dissidents que la presse et les moyens d'information ne cessent d'attirer l'attention sur les cas individuels de violation des droits de l'homme. Pour tous les groupes de personnes qui sont persécutés pour s'occuper des droits sociaux, nationaux et humains, le fait que le monde sache qu'ils existent et luttent constitue un grand apport moral.

Raïssa MOROZ  
Juillet 1979

Document transmis par le Comité français de soutien au groupe ukrainien de surveillance des accords d'Helsinki

110 avenue d'Italie  
75 013 PARIS

# DEUX TEMOIGNAGES D'UKRAINIENNES



Un fourgon pénitentiaire, le dissident Mykola Rudenko... de nombreux Ukrainiens crouissent avec lui dans les camps.

## «LE KGB VEUT BRISER MON MARI MYKOLA RUDENKO»

Lettre de Raïssa RUDENKO

« Bien qu'il s'agisse de quelqu'un dont la voix se perd dans le désert... je ne peux plus me taire. »

Le 5 février 1977, mon mari, un mutilé de guerre de deuxième degré, l'écrivain Mykola Rudenko, fut arrêté. Il fut condamné à sept ans de camp à régime sévère et cinq ans d'exil pour avoir exprimé ses pensées dans des lettres adressées au Comité Central du PCUS, et aussi dans des œuvres littéraires qui ont été confisquées lors de la perquisition de notre appartement. Le poète et philosophe qui a lutté pour les droits de l'homme fut condamné pour ses pensées et ses convictions. Sur ordre des dirigeants du livre attachés au Conseil des Ministres de l'URSS, tous les ouvrages de M. Rudenko furent détruits. Mais ce n'est pas tout. Maintenant le KGB s'attaque «d'une manière raffinée» à la personne même de l'écrivain.

### «Ils ont distribué des photos me compromettant»

Au cours de cette année, aucune de mes lettres ne lui est

parvenue, lui faisant croire que je l'avais quitté, que je m'étais attachée quelques amants et donc ne voulais plus répondre à ses lettres - que je n'ai d'ailleurs jamais reçues. Dans le même temps, on a cherché sans cesse à le persuader de renier ses idées, en échange de promesses de libération immédiate. Dans la prison du KGB, à Kiev, on lui disait : « Vous comprenez certainement que nous faisons suivre votre épouse et que nous ne pouvons pas faire semblant de ne rien savoir. Ecrivez-lui qu'elle se ravise, sinon nous la jugerons pour mauvaise conduite ».

Mon mari m'a écrit, pensant que ses lettres étaient réellement expédiées. J'ai appris cela un an après son arrestation, lors d'une de nos rencontres. Après son transfert au camp de Mordovsk n° 19, on confisque à nouveau ses lettres et les miennes, on lui prend ses poèmes, on lui défend de me les faire parvenir. Par ce fait, on le contraint à entreprendre des grèves de la faim de protestation. En février 1979, les fonctionnaires du KGB ont distribué dans les camps de Mordovsk des photographies et documents me compromettant. Il les ont montrés à mon mari et provoqué un malaise familial.

### «Les fonctionnaires du KGB me poursuivent toujours et partout»

En outre, on a percé un trou dans le plafond de mon appartement et installé des microphones. L'un d'eux a traversé l'endroit de chauz et est descendu jusqu'au-dessus de ma tête dans la chambre. Depuis plus de deux ans déjà, le téléphone m'a été coupé sans aucune explication.

On m'a illégalement congédiée malgré mon ancienneté. Les fonctionnaires du KGB me poursuivent toujours et partout. Quand j'ai recommencé à travailler dans la milice (en tant que gardienne) je fus brusquement appelée chez le directeur-major de la milice Youri Striletz. Le directeur n'était pas dans son bureau ; par contre, un fonctionnaire du KGB, le capitaine Ivan Ivanovitch Kotorenko m'attendait. Il m'a retenu dans un bureau qui n'était pas le sien pendant plus de deux heures, sans dire quelque chose de concret. Quand je suis revenue chez moi, je me suis rendu compte que,

durant mon absence, mon appartement avait été visité.

Lorsque j'ai envoyé un télégramme au chef du KGB de l'URSS, Youri Andropov, pour élever une protestation contre le traitement brutal infligé à mon mari (celui en était à son vingt-cinquième jour de grève de la faim), le capitaine Kotorenko m'a appelé au KGB et m'a dit : « Je réponds au télégramme que vous avez envoyé au KGB de l'URSS. Si vous écrivez encore une fois quelque chose de semblable, on vous jugera pour calomnie envers l'administration du camp ».

Une fois, le capitaine Kotorenko est venu me voir au travail et il a cherché à me convaincre de collaborer avec le KGB contre mon mari. Quand j'ai refusé et dit que je n'avais pas l'intention de garder cet entretien secret, les fonctionnaires du KGB, ayant peur bien sûr que je ne dévoile leurs noms, ont commencé à travailler contre moi avec des moyens obscurs et avec l'aide d'indicateurs et d'employés de la milice.

Le 12 février, on m'a notifié, à domicile, l'accusation d'avoir donné refuge à un malfaiteur recherché par la milice.

Partout où j'allais, apparaissait sur mon trajet - comme par hasard - un amoureux suspect, qui me poursuivait aussi bien au travail qu'à la plage. Finalement, les organes du KGB sont arrivés à leurs fins : ils présentaient à mon mari des photos qui provoquaient ainsi un «sérieux malaise» familial.

Mais je reste profondément persuadé que le KGB tient moins à notre divorce qu'à la destruction de Rudenko, et cela par n'importe quel moyen. Le KGB ne peut pas accepter que cet écrivain non-repentant et aimant la liberté, continue à lutter pour les droits de l'homme, même dans les conditions sévères du camp.

### «Six perquisitions dans mon appartement»

Les organes du KGB ont fait en sorte qu'aucune ligne de l'œuvre de Rudenko ne reste. Dans cette perspective, ils ont effectué six perquisitions dans mon appartement, les trois dernières bien après l'arrestation de mon mari : le 12 décembre 1977, dans la nuit du 9 au 10 février 1978 et dans la nuit du 6 au 7 avril 1979. Au cours de cette dernière, qui a eu lieu pendant la nuit d'hier, le mandat de perquisition était écrit de la main du procureur de la République d'Ukraine, Petro Kyrilovitch Hlouchy, en accord avec le juge d'instruction supérieur dans les affaires importantes de la section d'instruction du KGB de la République d'Ukraine, le major Mykola Mykhaïlovitch Sloboueniouk, avec le directeur de la section d'instruction du KGB de la République d'Ukraine, le colonel Tourkine et avec le vice-chef du KGB de la République d'Ukraine, le général-major Moucha. La perquisition était faite, comme disait le capitaine Seliouk, en liaison avec l'affaire d'Oleg Berdnik. Furent confisqués un recueil de poèmes de Mykola Rudenko des années 1977-1978, *Derrières les grilles*, des lettres venues de l'étranger et m'étant adressées, mes notes personnelles et ma machine à écrire.

La perquisition effectuée dans la nuit du 9 au 10 février 1978 fut menée pendant mon absence et de manière illégale. Quand je suis rentrée chez moi, à la fin de la perquisition, le juge supérieur d'instruction du KGB de la République d'Ukraine, le major Synk, m'a présenté un mandat de perquisition sur lequel ne figuraient ni l'accord du procureur, ni sceau ou cachet officiel. Il s'agissait d'un imprimé signé par le major Synk ; ce dernier essayait de me persuader qu'il s'agissait là d'une instruction légitime.

Le KGB ignore tous les principes à mon égard et celui de mon mari, le droit d'inviolabilité du domicile, de la personne, de la famille, de la correspondance, des convictions.

Raïssa RUDENKO  
Avril 1979

Document transmis par le Comité français de soutien au Groupe ukrainien de surveillance des Accords d'Helsinki  
110 avenue d'Italie  
75013 - Paris

